



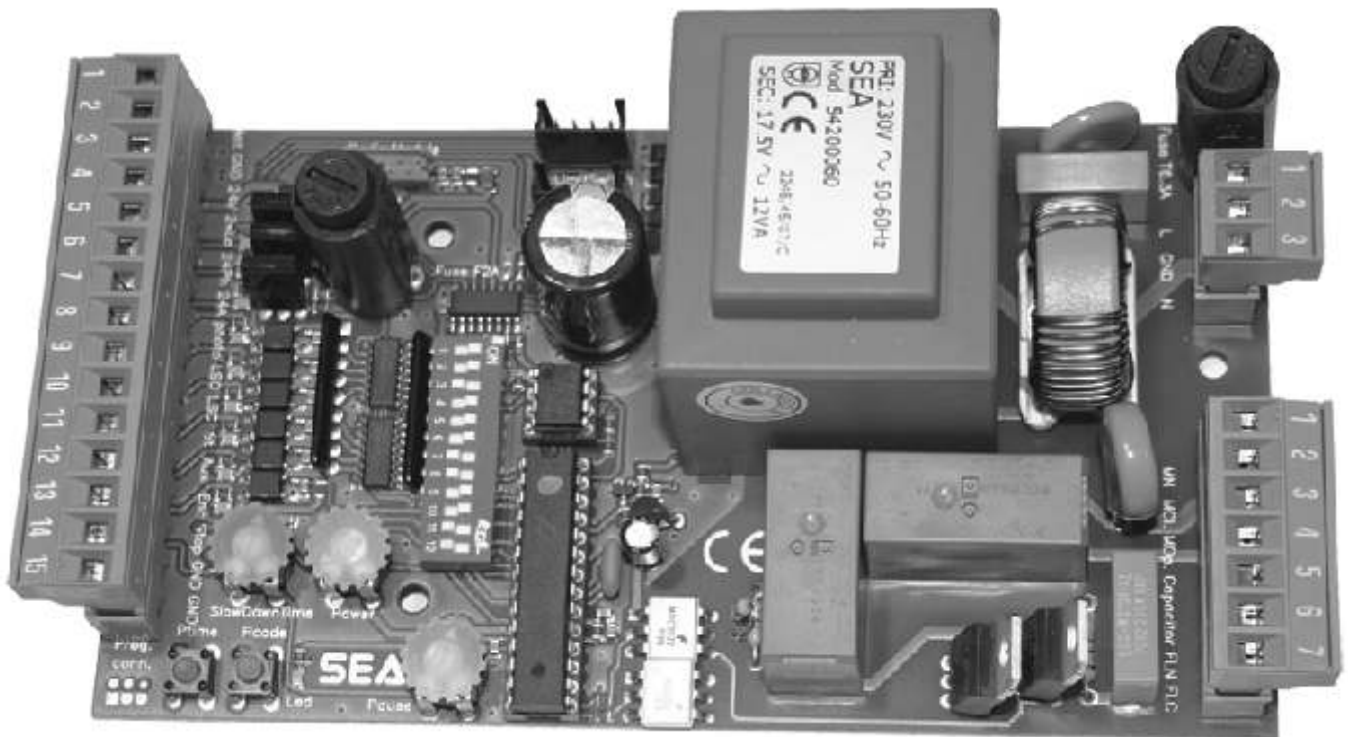
SEA[®]
Sistemi Elettronici
di Apertura Porte e Cancelli
International registered trademark n. 804888

CE

Français

GATE 1

(cod. 23001120)



SEA S.r.l.
Zona industriale 64020 S.ATTO Teramo - (ITALY)
Tel. 0861 588341 r.a. Fax 0861 588344

www.seateam.com

seacom@seateam.com



INDEX

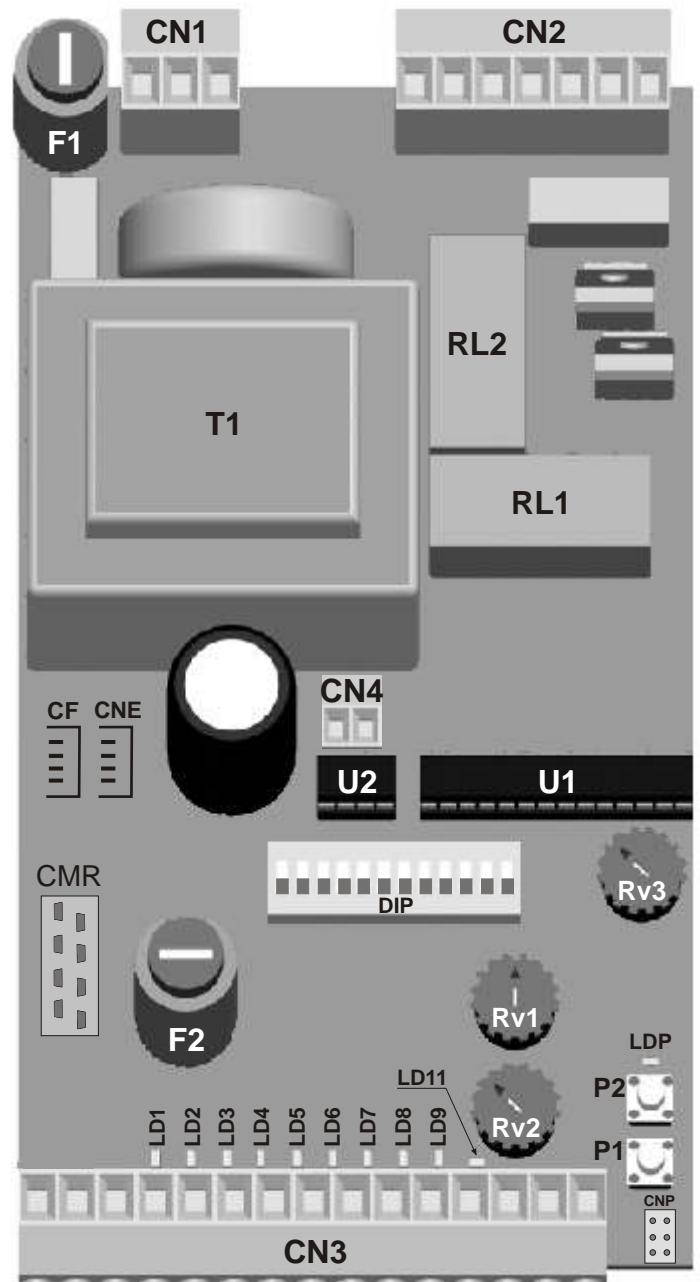
SPECIFICATIONS TECHNIQUES	45
CONNEXIONS	46
DIP SWITCH ET LOGIQUES DE PROGRAMMATION.....	47
AFFICHAGE DIP AUTRES FONCTIONS	48
FONCTIONS SPECIALES	49
REGLAGE DES TRIMMER ET LECTURE DES LED	50
CONNEXIONS RECEPTEUR RADIO, STOP, START	51
PHOTOCELLULE, LAMPE TEMOIN, ACCES SUR ENTREE AUX.....	52
CONNEXIONS, ANTENNE, FIN DE COURSE, ENCODEUR (ANTI-ECRASEMENT).....	53
CONNEXION MOTEUR, CAPACITEUR, LAMPE CLIGNOTANTE	54
CONNEXION DU CABLE DU RESSEAU ET MISE A LA TERRE, LAMPE DE COURTOISIE ...	55
AUTOAPPRENTISSAGE POUR PORTAILS COULISSANTS AVEC FIN DE COURSE	56
AUTOAPPRENTISSAGE POUR PORTAILS COULISSANTS SANS FIN DE COURSE	58
PROGRAMMATION DES EMETTEURS	59
CONNEXION SPIRES MAGNETIQUES.....	60
CONNEXIONS MODULE TRIPHASÉ.....	61
RISOLUTIONS DES PROBLEMES	62
INSTRUCTIONS ET GARANTIE	63
CONDITION DE VENTE	107



SPECIFICATIONS TECHNIQUES

UNITE DE CONTROLE GATE1

Logiques de fonctionnement
Logique manuelle
Logique de sécurité
Logique automatique 1
Logique automatique 2
Start piéton
Gestion photocellule en ouverture
Gestion Timer
Pré-clignotement
Lampe témoin
Réglage de la pause
Gestion encoder avec inversion sur obstacles
Clignotement d'alarme
Réglage couple
Gestion fin de course
Gestion et réglage ralentissement
Réglage retard du vantail en ouverture et fermeture
Autotest photocellule



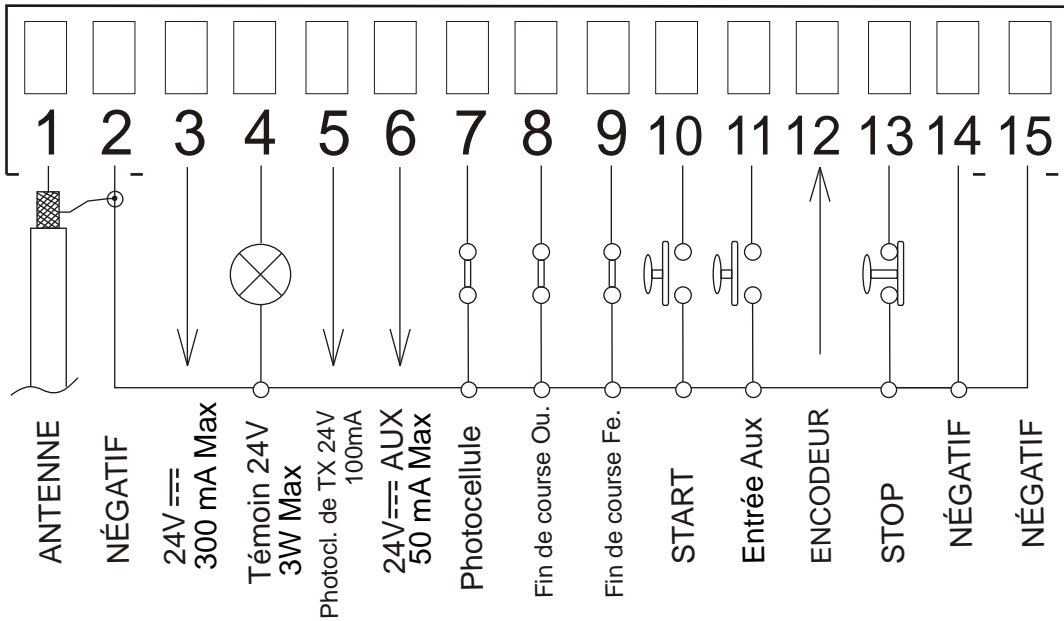
- LD1** = Lampe témoin
- LD2** = Alimentation TX photocellule
- LD3** = 24V Aux
- LD4** = Photocellule
- LD5** = Fin de course en ouverture
- LD6** = Fin de course en fermeture
- LD7** = Start
- LD8** = Entrée Aux
- LD9** = Encodeur
- LDP** = Programmation
- LD11** = Stop
- CN1** = Connecteur alimentation 230V
- CN2** = Connecteur moteur et lampe clignotante
- CN3** = Connecteur entrées et sorties en 24V
- CN4** = Connecteur 24 V~ Photosync
- CNP** = Connecteur PALM

- Rv1** = Trimmer réglage couple
- Rv2** = Trimmer réglage longueur ralentissement
- Rv3** = Trimmer réglage pause
- P1** = Pousoir autoapprentissage temps
- P2** = Pousoir apprentissage radio émetteur
- DIP** = Dip-switch affichage fonctions
- F1** = Fusible moteur et sorties (6,3 AT)
- F2** = Fusible accessoires (1 A)
- T1** = Transformateur
- RL1** = Relais alimentation moteur
- RL2** = Relais direction moteur
- U1** = Microcontrôleur
- U2** = Mémoire EEPROM
- CMR** = Connecteur module récepteur
- CF** = Connecteur fin de course
- CNE** = Connecteur Encodeur

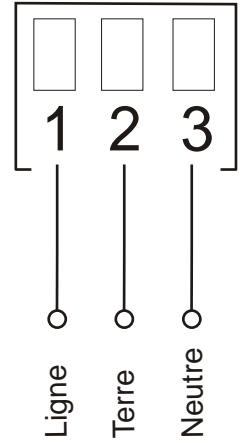


CONNEXIONS

CN3

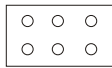


CN1

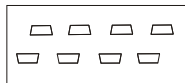


Nota1: La sortie de 24V == Aux fournit une alimentation auxiliaire de 24V == pendant toute le mouvement du portail et pendant la pause, si en logique automatique. Pendant que, en logique semi-automatique elle est fournie seulement pendant le mouvement du portail. Sur cette sortie il est possible, par exemple, de connecter un relè avec bobine à 24V == pour l'activation d'un contact à usage générique.

CNP



CMR

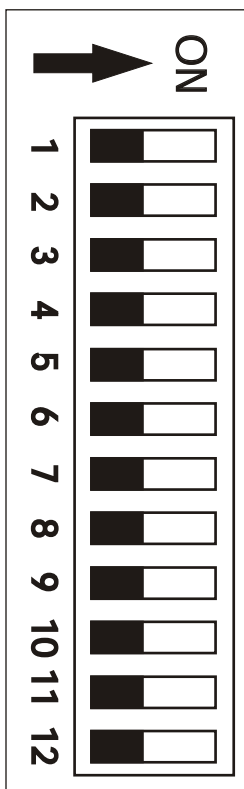


CNF CNE



Remarque 2: sur les moteurs où le fin de course et l'Encodeur sont pré-cablés, il ne faut pas ponter les fins de course sur la borne et il ne faut pas utiliser les contacts du Encodeur. Si on utilise l'armoire sans fins de course, les mêmes ne doivent pas être ponter.

DIP



ON= Fonction active

Logiques de fonctionnement

Configuration entrée Aux

Clignotement préliminaire

Fermeture automatique

Autotest photocellule

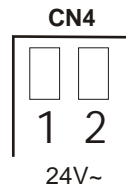
Activation encodeur

Départ "soft"

Ralentissement

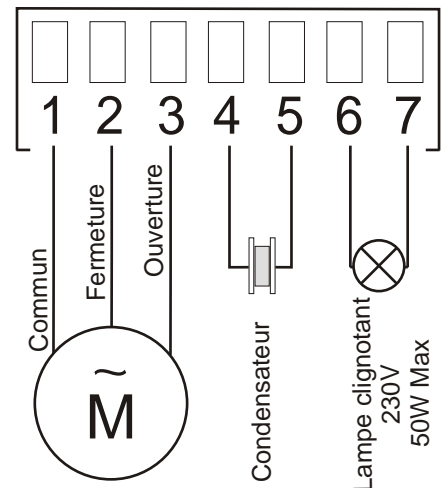
Serrage vantail

Direction de fermeture



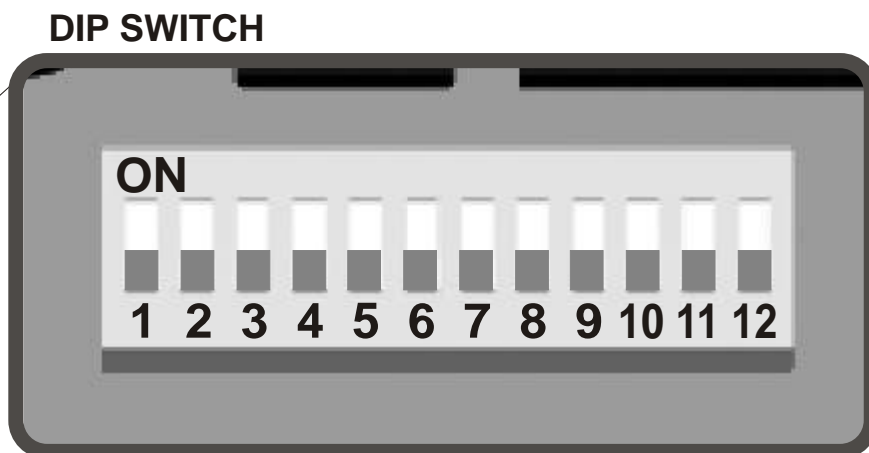
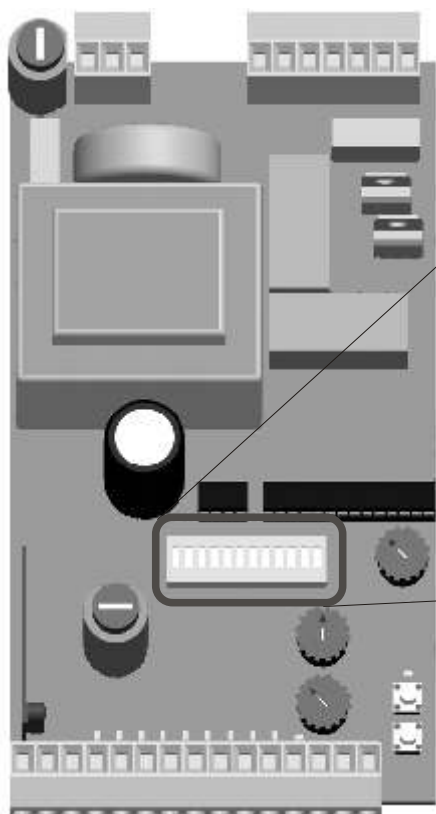
Remarque :
Pour l'alimentation des photocellules synchronisées

CN2



Remarque3: Sur la sortie 24V Ph il est possible de lier un relais pour l'activation temporisée d'une lampe de courtoisie (voir pag.52).

DIP SWITCH ET LOGIQUES DE PROGRAMMATION



LOGIQUES DE CONTROLE

Il est possible de sélectionner quatre différentes logiques de fonctionnement. La programmation est possible à l'aide des DIP1 et 2.

➔ **LOGIQUE MANUELLE**

1 Une pression sur la commande start ouvre le portail. Une deuxième pression au cours de l'ouverture vous permet d'interrompre le mouvement.

2 Une autre pression sur start re-ouvre.

REMARQUE : pour une fermeture automatique, mettez le DIP 6 sur ON.

1 2 **LOGIQUE DE SECURITE**

1 Une pression sur la commande start ouvre le portail, une pression au cours de l'ouverture inverse le mouvement. A portail ouvert une pression sur le start referme le portail, au cours de la fermeture une pression sur le start inverse le mouvement.

REMARQUE : pour une fermeture automatique, mettez le DIP 6 sur ON.

1 2 **LOGIQUE AUTOMATIQUE 1 (avec refermeture automatique)**

1 Une pression sur la commande start ouvre le portail. Une deuxième pression au cours de l'ouverture n'est pas acceptée. Une commande lors d'une pause n'est pas acceptée, à la fin de la pause l'automation referme. Une pression sur start au cours de la fermeture inverse le mouvement.

REMARQUE : pour une fermeture automatique, mettez le DIP 6 sur ON.

REMARQUE IMPORTANT: Si le DIP 6 de la fermeture automatique n'est pas affiché, le start pendant la pause est accepté.

1 2 **LOGIQUE AUTOMATIQUE 2**

1 Une pression sur le start ouvre le portail. Une deuxième pression au cours de l'ouverture n'est pas acceptée. Une pression sur le start, lors d'une pause, exécute directement la fermeture. Une pression sur start au cours de la fermeture inverse le mouvement.

REMARQUE : pour une fermeture automatique, mettez le DIP 6 sur ON.

DIP	OUVRE-FERME	AFFICHAGE DES DIP POUR OBTENIR LES DIFFERENTES LOGIQUES
1 / 2	OFF / OFF	DIP1 ET DIP2 SUR OFF = LOGIQUE MANUELLE
1 / 2	ON / OFF	DIP1 SUR ON DIP2 SUR OFF = LOGIQUE DE SECURITE
1 / 2	OFF / ON	DIP1 SUR OFF ET DIP2 SUR ON = LOGIQUE AUTOMATIQUE 1
1 / 2	ON / ON	DIP1 ET DIP2 SUR ON = LOGIQUE AUTOMATIQUE 2



AFFICHAGE DIP DES AUTRES FONCTIONS

DIP	OUVERT-FERME	CONFIGURATION ENTREE "AUX" AVEC DIP 3 ET 4
3 / 4	OFF / OFF	TRANCHE DE SECURITE (CONTACT DE TYPE N.C.) Avec Dip 3 et 4 sur OFF l'entrée AUX fonctionne comme tranche de sécurité. Lors de l'ouverture du portail, le contact relié à la tranche de sécurité inverse le mouvement et l'immobilise après 1 seconde. Il faut d'une pression sur la commande start pour reprendre le mouvement.
3 / 4	ON / OFF	PROGRAMMATEUR (CONTACT DE TYPE N.A.) Avec dip 3 sur on et dip 4 sur off l'entrée "AUX" fonctionne comme PROGRAMMATEUR. Si vous reliez un programmeur à cette entrée, il est possible d'ouvrir le portail et de le laisser ouvert pour toute la durée où le contact demeure fermé. Grâce aux programmeurs journaliers et hebdomadaires, il est possible d'optimiser les ouvertures selon vos besoins. Lorsque le contact du programmeur est libre, il fonctionne selon la logique paramétrée. Ne pas utiliser cette configuration (active) si elle n'est pas reliée à un Timer
3 / 4	OFF / ON	PHOTOCELLULE AUXILIAIRE (CONTACT DE TYPE N.C.) Avec le dip 3 sur OFF et le dip 4 sur ON l'entrée AUX fonctionne comme photocellule en ouverture. L'intervention de ce contact provoque l'arrêt du mouvement jusqu'à ce que l'obstacle soit enlevé du passage. Si l'obstacle se présente lors de la phase d'ouverture, le mouvement repart dans la même direction. S'il se présente lors de la fermeture, le mouvement est inversé. Avec le dispositif Palm, il peut fonctionner comme Fotostop ou bien si elle est en marche, empêche le portail de s'ouvrir et n'intervient pas pour le reste de l'ouverture
3 / 4	ON / ON	OUVERTURE PIETON (CONTACT DE TYPE N.A.) Avec les dip 3 et 4 sur ON cette entrée permet une ouverture partielle du portail pendant environ 10 sec. Le temps d'ouverture peut être modifié sur le dispositif PALM.

DIP	OUVERT-FERME	AFFICHAGE DIPS POUR AUTRES FONCTIONS
5	ON	CLIGNOTEMENT PRELIMINAIRE Positionnant le dip 5 sur ON il s'active la fonction de clignotement préliminaire de 3 secondes avant chaque ouverture et fermeture de l'automatisme.
6	ON	FERMETURE AUTOMATIQUE L'activation de cette fonction (dip 6 sur ON) permet la fermeture automatique au terme du délai introduit à l'aide du trimmer Rv3. Cette fonction peut être activée indépendamment de la logique de fonctionnement affichée (DIP 1 et 2).
7	ON	AUTOTEST PHOTOCELLULE Cette fonction (7 sur ON) permet la réalisation d'un test des photocellules avant de la mise en mouvement du portail. Pour pouvoir disposer de cette fonction, les transmetteurs des photocellules doivent être reliés aux bornes 5 (24V TX) et 2 (negatif) du connecteur CN 3. En cas d'anomalie, le clignotant et la lampe témoin clignotent lentement. Dans cette sortie il est possible de connecter un relais pour gérer la lampe de courtoisie.
8	ON	ENCODER (gestion inversion) Positionnant sur ON le dip 8 on active l'inversion sur obstacle avec Encoder. Tel capteur renverse en cas d'obstacle le mouvement pendant environ une seconde, s'arrête et attend des impulsions. En cas d'anomalie, le clignotant et la lampe témoin clignotent lentement. Au start suivant le portail s'ouvrira ou se fermera lentement jusqu'à quand il est arrivé sur une des battues. REMARQUE : si aucun encodeur n'est pas installé, placer le DIP 8 en position OFF. La sensibilité de l'Encoder est réglable sur le dispositif PALM ou à travers les deux touches Ptime et Pcode présentes sur l'armoie.
9	ON	DEPART MOTEUR "SOFT" L'activation de cette fonction (Dip 9 sur ON) permet un démarrage du moteur avec un couple moins élevé afin d'éviter les ruptures ou la mise en marche trop rapide des pièces mécaniques du portail. Le couple de départ est exprimé en pourcentage du couple de marche. REMARQUE : si le portail se déplace difficilement ou si son poids est important, il est préférable de ne pas activer cette option.
10	ON	RALENTISSEMENT EN FIN DE COURSE L'activation de cette fonction (DIP 10 sur ON) vous permet de diminuer la vitesse du moteur avant d'arriver à la fin de la course ou avant que le mouvement n'arrive à son terme. Cette fonction permet à l'axe d'atteindre lentement les fins de course en évitant ainsi les chocs bruyants. La vitesse d'approche est fixe alors que le délai est réglable grâce au trimmer Rv2.
11	ON	SERRAGE VANTAIL (seulement pour opérateurs hydrauliques) L'activation de cette fonction au terme de la phase de ralentissement et lorsque le portail se trouve contre la fin de course mécanique, permet l'alimentation du moteur à puissance maximale pendant environ 1 seconde. Cela permet l'augmentation de la pression interne de l'huile du moteur pour une plus grande efficacité du blocage hydraulique. Si l'automation n'est pas utilisée, la fonction est répétée chaque heure environ. REMARQUE IMPORTANTE : Ne pas activer cette fonction en cas d'utilisation sur un portail coulissant car cela pourrait provoquer le chevauchement des fins de course et ainsi bloquer le système automatique. Nota2: Avec le Palm par la fonction PushOpen il est possible d'exclure le serrage du vantail dans la phase d'ouverture
12	ON	DIRECTION DE FERMETURE Cette fonction permet la définition de la direction de fermeture du portail sans devoir inverser les raccords des phases moteur et des fins de course. Attention: ne pas actionner ce DIP si le moteur est en mouvement.

FONCTIONS SPECIALES

Timer sur l'entrée start:

Si l'entrée AUX (Dip 3 et 4) n'est pas affichée comme TIMER (3 ON / 4 OFF) et la logique affichée est AUTOMATIQUE 1 (DIP 1 OFF / DIP 2 ON) il est possible d'obtenir la fonction TIMER à travers le contact de start.

Remarque1: Le TIMER est actif indépendamment du DIP 6 de la refermeture automatique.

Remarque2: Pour toutes les autres logiques de fonctionnement la fonction TIMER est utilisable seulement à travers l'entrée AUX avec DIP 3 ON et DIP 4 OFF.

Tranche de sécurité sur l'entrée Encodeur

Si l'entrée AUX (DIP 3 et 4) n'est pas affichée comme TRANCHE DE SECURITE (3 OFF / 4 OFF) et l'Encodeur n'est pas connecté, (DIP 8 OFF) il est possible de connecter sur l'entrée de l'encodeur (12 de CN1) une TRANCHE DE SECURITE.

Remarque 1: Si dans la configuration indiquée là dessus le dispositif TRANCHE DE SECURITE n'est pas utilisé, il faut ponter l'entrée 12 de CN1, en étant une entrée N.C.

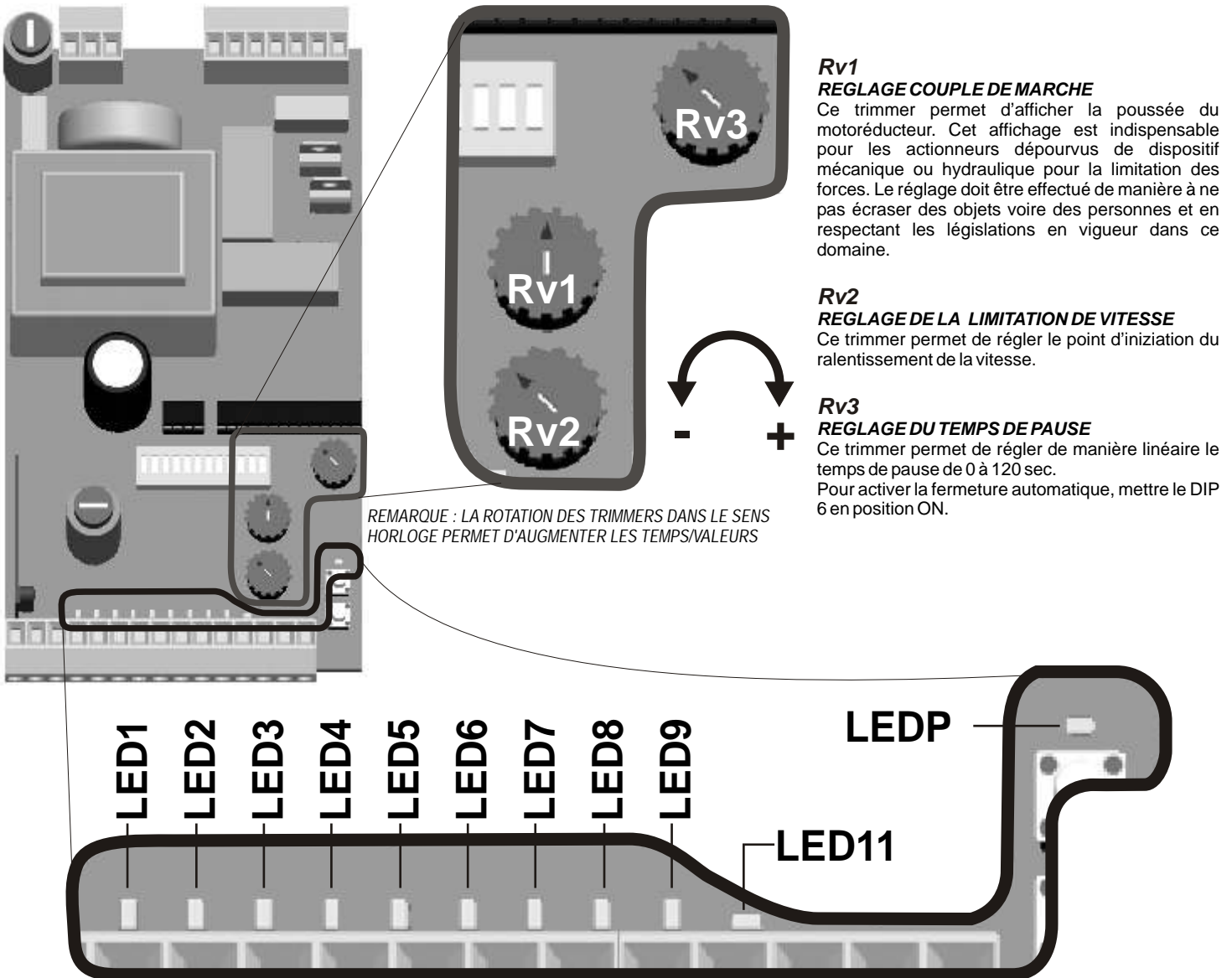
Remarque 2: Si l'Encodeur est actif ou connecté, il est possible d'utiliser la tranche de sécurité seulement à travers l'entrée AUX, en mettant les DIP 3 et 4 sur OFF et il n'est pas nécessaire de ponter l'entrée Encoder (12 de CN1).

TABLEAU RECAPITULATIF

DIP 3	DIP 4	Entrée AUX	Entrée ENCODEUR	START	Note:
OFF	OFF	Tranche de sécurité	Utilisable seulement comme Encodeur	Utilisable comme TIMER seulement si en logique AUTOMATIQUE1 aussi avec DIP 6 sur OFF.	
ON	OFF	Timer	Utilisable comme tranche de sécurité si le DIP8 est sur OFF et l'Encodeur n'est pas connecté	Pas utilisable comme TIMER	Si l'Encodeur n'est pas utilisé DIP8 sur OFF, et aucun dispositif est connecté à l'entrée 12 de CN3, il faut ponter l'entrée, dès qu'elle devient un contact N.C.
OFF	ON	Photocellule ouverture	Utilisable comme tranche de sécurité si le DIP8 est sur OFF et l'encodeur n'est pas connecté	Utilisable comme TIMER seulement si en logique AUTOMATIQUE1 aussi avec DIP 6 sur OFF	Si l'Encodeur n'est pas utilisé DIP8 sur OFF, et aucun dispositif est connecté à l'entrée 12 de CN3, il faut ponter l'entrée, dès qu'elle devient un contact N.C.
ON	ON	Piéton	Utilisable comme tranche de sécurité si le DIP8 est sur OFF et l'Encodeur n'est pas connecté	Utilisable comme TIMER seulement si en logique AUTOMATIQUE1 aussi avec DIP 6 sur OFF	Si l'Encodeur n'est pas utilisé DIP8 sur OFF, et aucun dispositif est connecté à l'entrée 12 de CN3, il faut ponter l'entrée, dès qu'elle devient un contact N.C.



REGLAGE TRIMMER ET LECTURE DES LED



**Rv1
REGLAGE COUPLE DE MARCHÉ**

Ce trimmer permet d'afficher la poussée du motoréducteur. Cet affichage est indispensable pour les actionneurs dépourvus de dispositif mécanique ou hydraulique pour la limitation des forces. Le réglage doit être effectué de manière à ne pas écraser des objets voire des personnes et en respectant les législations en vigueur dans ce domaine.

**Rv2
REGLAGE DE LA LIMITATION DE VITESSE**

Ce trimmer permet de régler le point d'iniziation du ralentissement de la vitesse.

**Rv3
REGLAGE DU TEMPS DE PAUSE**

Ce trimmer permet de régler de manière linéaire le temps de pause de 0 à 120 sec.
Pour activer la fermeture automatique, mettre le DIP 6 en position ON.

REMARQUE : LA ROTATION DES TRIMMERS DANS LE SENS HORLOGE PERMET D'AUGMENTER LES TEMPS/VALEURS

LED1 (lampe témoin)

Cette LED suit la logique d'éclairage de la lampe témoin y compris les signaux des alarmes

LED2 (alimentation TX photocellule)

LED3 (alimentation des sorties 24V AUX)

LED4 (Indication photocellule): Si la photocellule est occupée le led est éteint.

LED5 et LED6 (fin de course ouverture) / (fin de course fermeture): les leds éteintes indiquent que le fin de course est occupé.

LED8 (Entrée auxiliaire)

LED9 (ENCODEUR)

LEDP (Programmation)

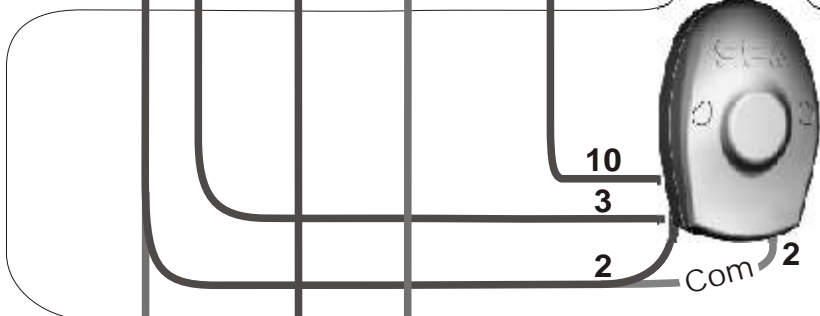
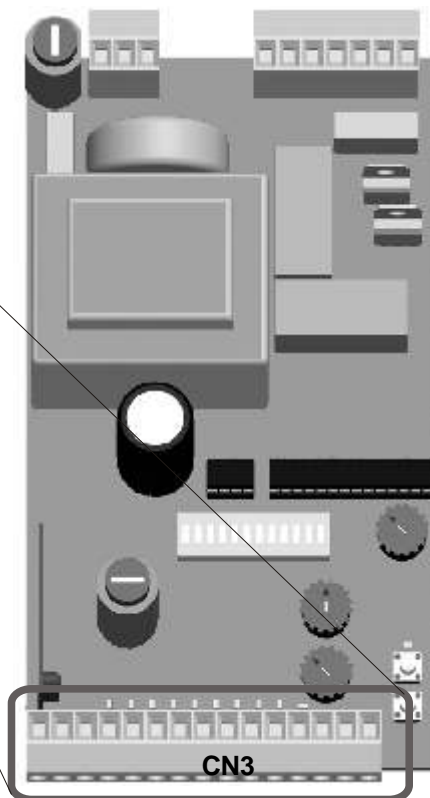
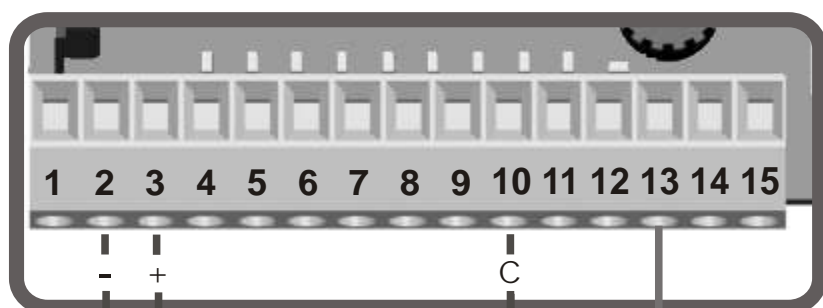
LED11 (STOP): Si connecté la led est allumée.

TABLEAU D'INDICATION ALARMES SUR ARMOIRES GATE

La séquence des clignotements, intervalles d'une pause, est indiquée soit sur la lampe clignotante (pour 20 secondes environ) soit sur la lampe témoin (jusqu'à un nouveau START).

Numéro clignotements	Type d'alarme	Numéro clignotements	Type d'alarme
1	Photocellule	4	Stop
2	Tranche de sécurité	5	Autotest photocellule
3	Encoder	6	Triac test

CONNEXIONS RECEPTEUR RADIO, STOP, START



Connexion du récepteur radio

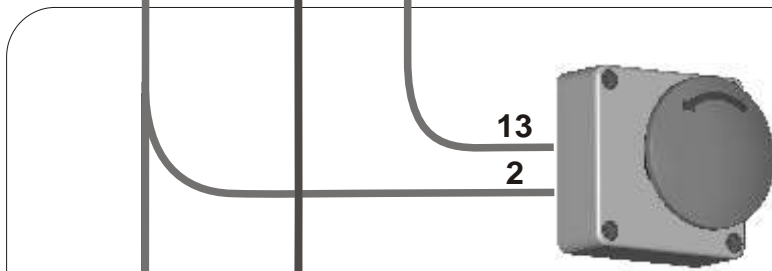
Permet de connecter un récepteur extérieur et d'améliorer la portée de l'émetteur radio. Pour le fonctionnement et le montage consultez le manuel relatif.

+ = 24V ===

- = 0V ===

C = Contact

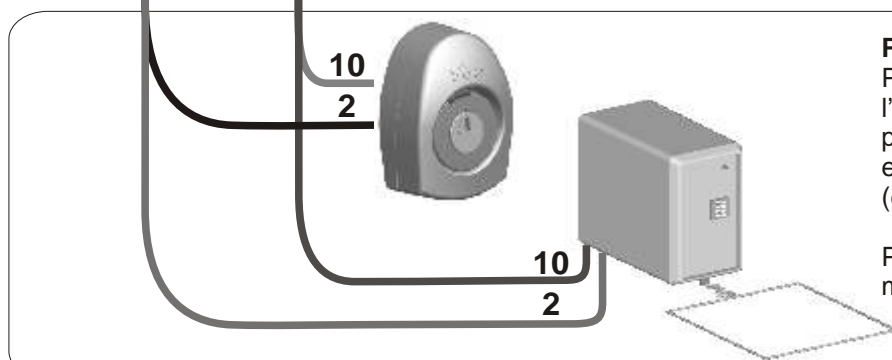
Com = Commun



Poussoir de Stop

Ce poussoir permet de arrêter le vantail pendant quelconque moment. Pour retablir le mouvement (toujours en fermeture) il faut donner une impulsion de start.

Remarque: Si ce poussoir n'est pas utilisé il faut ponter le contact avec le negatif (ex. 13,14)



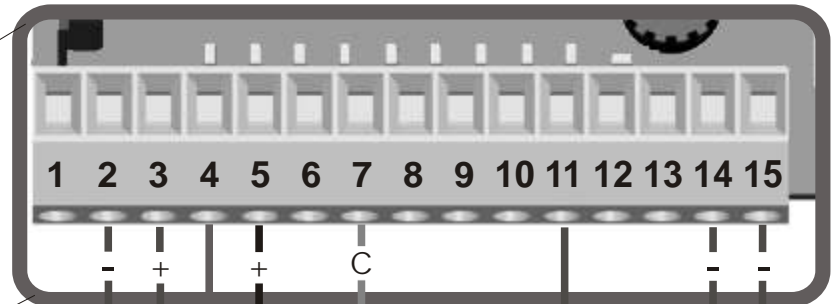
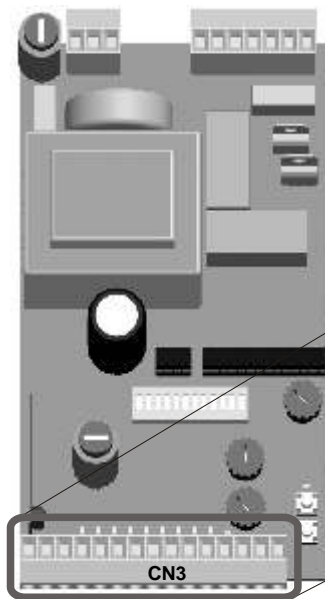
Poussoir de Start

Permet de commander avec une impulsion l'ouverture ou la fermeture du portail. Le Start peut être donné par n'importe quel dispositif en mesure de donner une impulsion de Start (ex. Spire magnétique, poussoir à clef, ecc....)

Pour installer la spire magnétique consulter le manuel relatif.



PHOTOCELLULE, LAMPE TEMOIN, ACCESSOIRES SUR L'ENTREE AUX



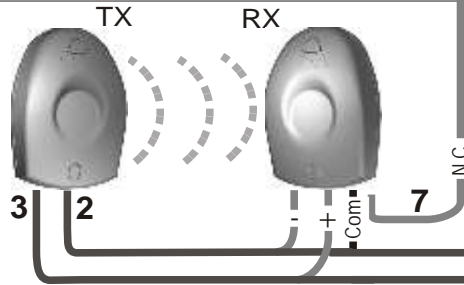
Connexion photocellule

Quand la photocellule est occupée en fermeture on obtient l'inversion du mouvement.

Pour utiliser l'autotest photocellule, connecter au connecteur (+) sur pin 5 à la place du pin 3.

Remarque: Si pas utilisé pointer le contact avec le négatif, p.ex. entre 7 et 14.

+ = 24V --- - = 0V --- C = Contact
Com = Commun

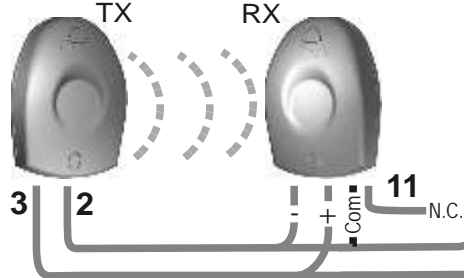


Connexion photocellule AUX (DIP 3 OFF DIP 4 ON)

Avec le dip 3 sur OFF et le dip 4 sur ON l'entrée AUX fonctionne comme photocellule en ouverture. L'intervention de ce contact provoque l'arrêt du mouvement jusqu'à ce que l'obstacle soit enlevé du passage. Si l'obstacle se présente lors de la phase d'ouverture, le mouvement repart dans la même direction. S'il se présente lors de la fermeture, le mouvement est inversé. Avec le dispositif Palm, il peut fonctionner comme Fotostop ou bien si elle est en marche, empêche le portail de s'ouvrir et n'intervient pas pour le reste de l'ouverture.

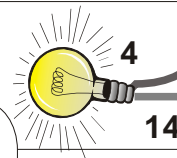
Remarque: Si ne pas utilisé pointer le contact avec le négatif, p.ex. entre 7 et 14.

+ = 24V --- - = 0V --- C = Contact Com = Commun



Lampe témoin

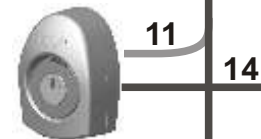
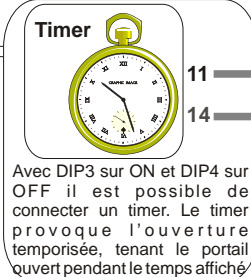
La connexion de la lampe témoin à 24V permet de suivre à distance le fonctionnement de l'automatisme, dès qu'elle suit la même fréquence de clignotement du clignotant extérieur.



Start Piéton

Permet d'avoir une ouverture partielle de l'automatisme pendant une durée de 10 secondes.

Remarque: l'ouverture partielle est un contact normalement ouvert (n.o.). Pour utiliser l'ouverture piéton mettre DIP 3 et 4 sur ON.



Tranche de sécurité

La tranche de sécurité est un contact (n.c.) qu'une fois ouverte provoque une inversion du mouvement pendant environ une seconde, la tranche doit être mise à la protection du bord principal.

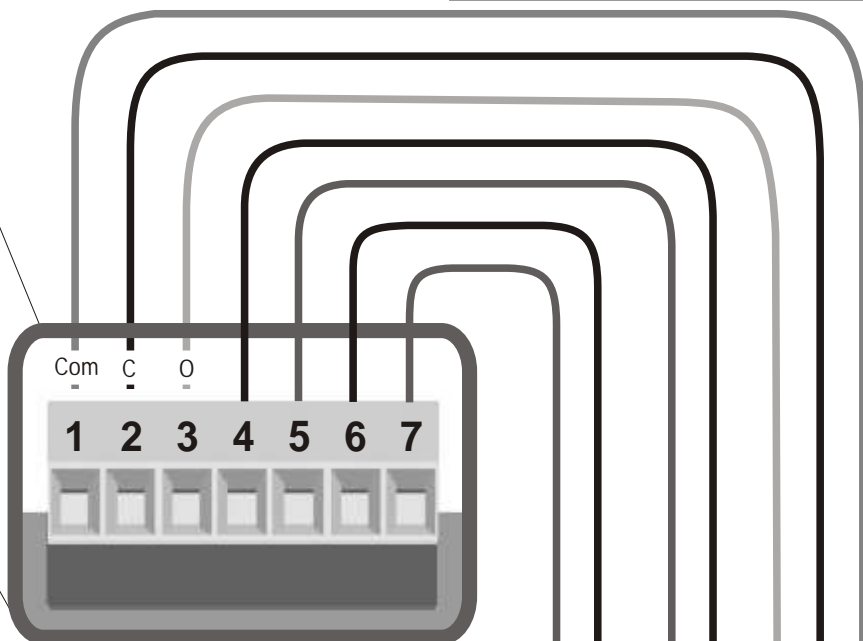
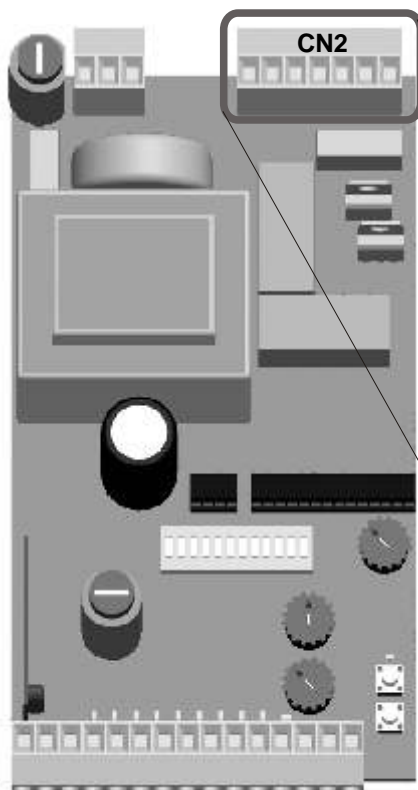
Remarque: Pour utiliser ce contact mettre le DIP 3 et le DIP4 en Off. Remarque: Ce contact est utilisable aussi pour la connexion de la photocellule à la batterie.

Remarque: Si ne pas utilisé, mais il en est affiché le fonctionnement, pointer le contact avec le négatif (es. 13, 15)





CONNEXION MOTEUR, CONDENSATEUR, CLIGNOTANT



Clignotant

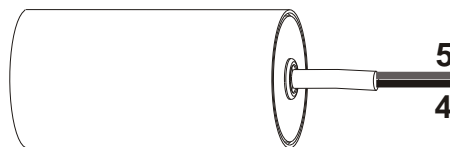
Le clignotant signale le mouvement du portail et les conditions d'alarme dues aux anomalies de l'armoire ou du même.

Remarque: Il est possible d'activer la fonction de pre-clignotement en portant le dip 5 en On. Telle fonction actionne avant de chaque mouvement un pre-clignotement de 3 secondes à partir du portail arrêté.



Condensateur de départ

Le condensateur de départ permet le départ du moteur, si ne pas connecter il pourrait provoquer le non départ du moteur.



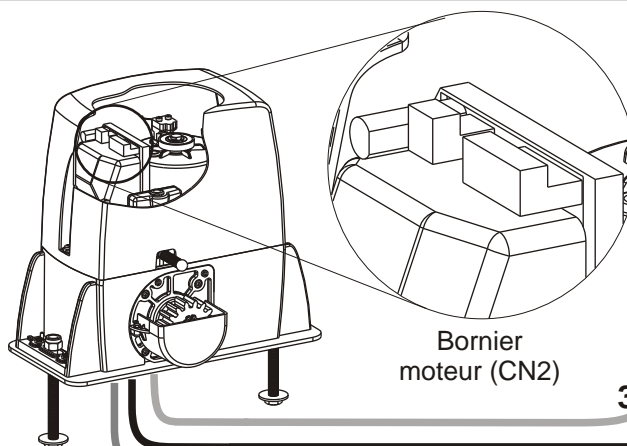
Moteur

Sortie pour la connexion du moteur:

O = Ouvre

C = ferme

Com = Commun





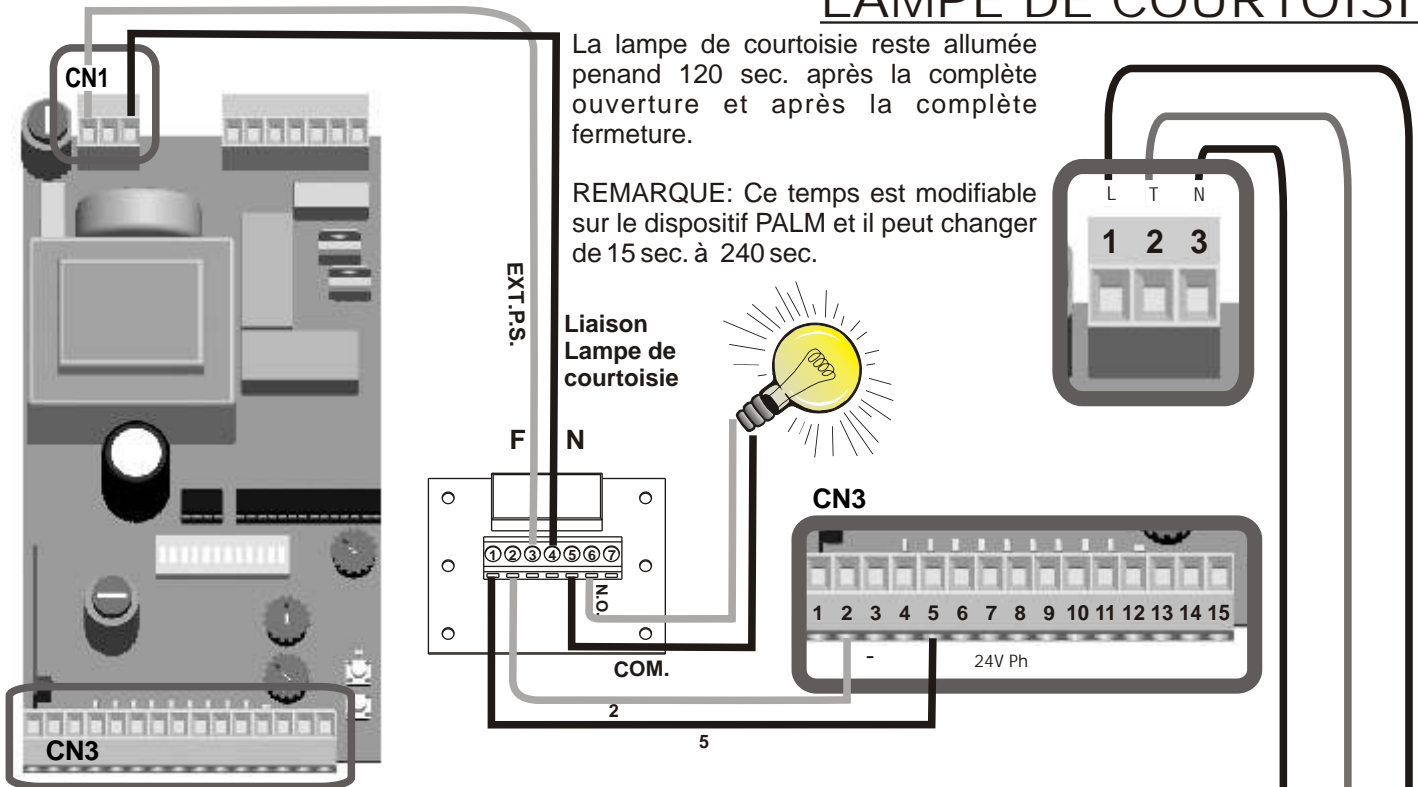
CONNEXION DU CABLE DU RESEAU ET MISE A TERRE,

LAMPE DE COURTOISIE

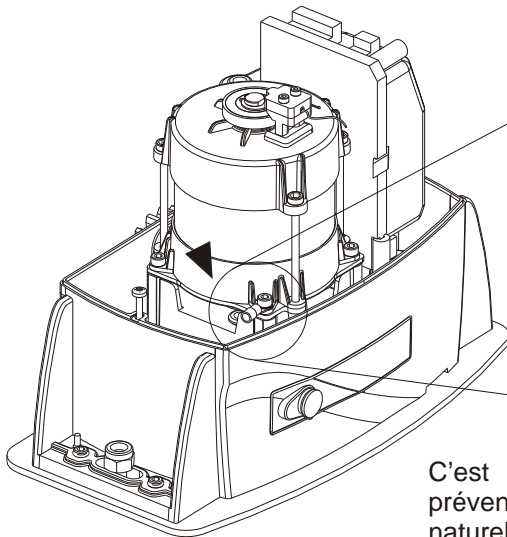
La lampe de courtoisie reste allumée penand 120 sec. après la complète ouverture et après la complète fermeture.

REMARQUE: Ce temps est modifiable sur le dispositif PALM et il peut changer de 15 sec. à 240 sec.

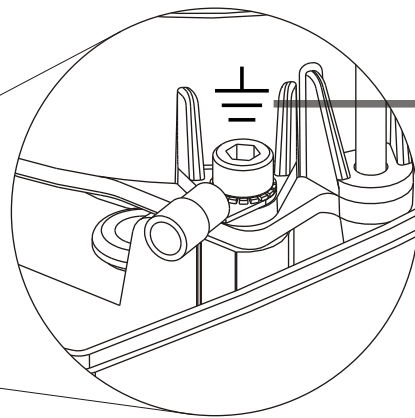
Liaison
Lampe de
courtoisie



Liaison à terre



EXEMPLE



C'est bonne règle connecter à la terre l'opérateur, pour prévenir dommages au même et à l'armoire pour causes naturelles, quels: - (Foudres, bonds de tension, etc...)

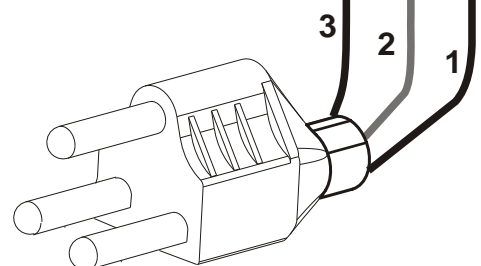
Connexion de l'alimentation du reseau

F=PHASE

N = NEUTRE

T= TERRE

REMARQUE: Pour la connexion de l'alimentation du reseau observer les normes en vigueur.



AUTOAPPRENTISSAGE POUR PORTAILS COULISSANTS AVEC FINS DE COURSE

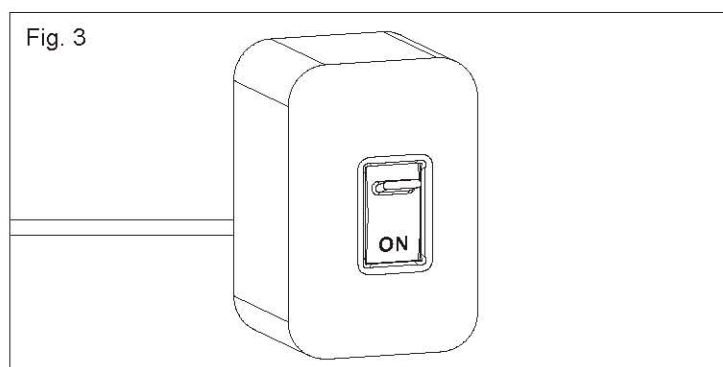
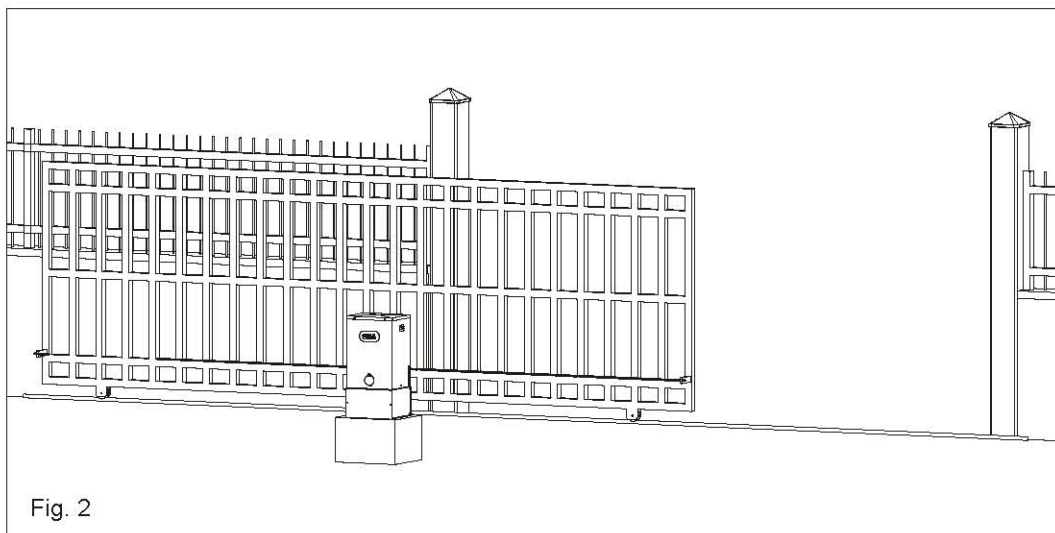
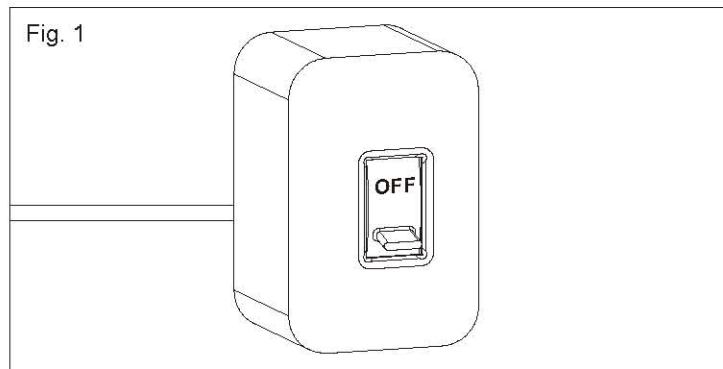
PHASE1:

Effectuer toutes les connexions et pointer les éventuels contacts normalement fermés ne pas utilisés. Si on est en train d'utiliser un motoréducteur avec dispositif anti-écrasement mécanique/hydraulique, afficher le couple de marche, trimmer Rv1, à la maximum valeur, et effectuer le réglage du couple moteur en utilisant les valves by pass spéciales ou les vis de réglage friction présents sur les opérateurs. En cas contraire régler au maximum le couple seulement en phase d'autoapprentissage, en affichant successivement le couple en respectant les règles en vigueur.

ATTENTION: Telle procédure est potentiellement dangereuse et doit être exécutée seulement de personnel spécialisé et en conditions de sécurité.

PHASE2:

Après avoir enlevé l'alimentation de l'installation, déverrouiller le portail et le positionner à la moitié de la course. Rétablir le bloc.

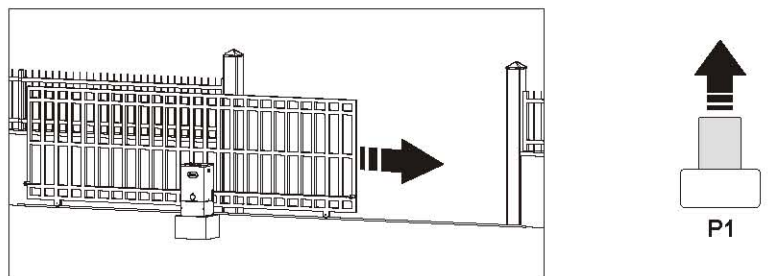
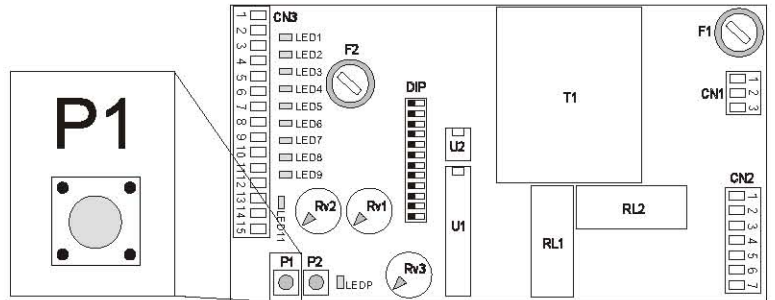
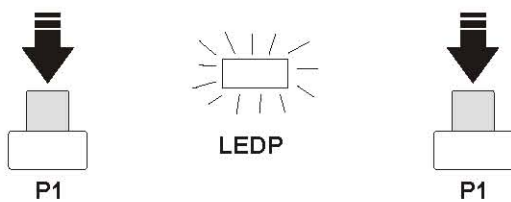


AUTOAPPRENTISSAGE POUR PORTAILS COULISSANTS AVEC FINS DE COURSE

- **Remarque1:** Si on utilise l'Encoder, porter le dip8 sur ON.
- Remarque2:** S'assurer que le STOP, la photocellule et l'entrée AUX, soient représentés correctement.

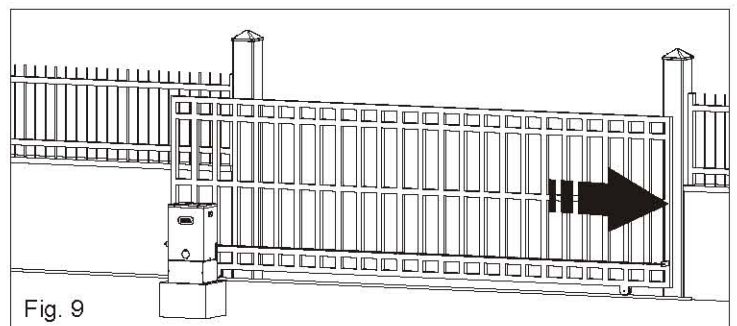
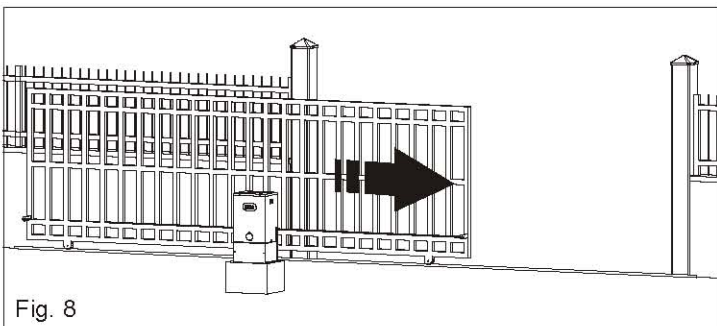
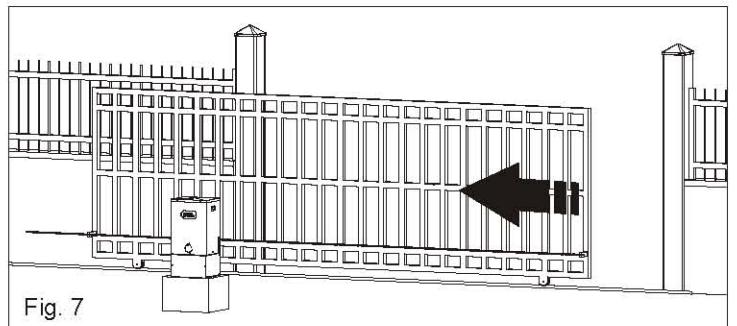
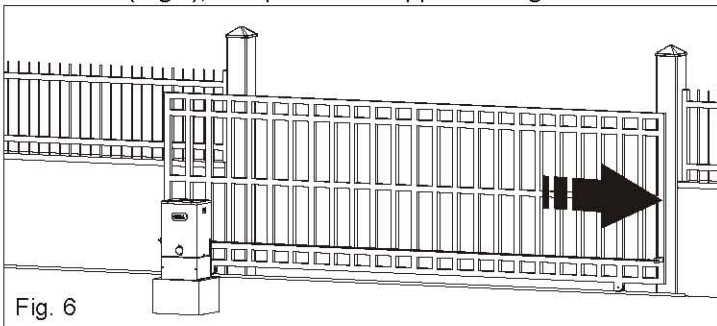
Presser et tenir pressé P1 jusqu'au départ du moteur en fermeture. (Le ledP s'allume pour avvertir le début de la programmation)

Relâcher P1



- * Si le moteur au départ ne va pas en fermeture, il faut enlever l'alimentation, déplacer le dip 12 et répéter toutes les opérations à partir du pas 2.

Le portail va en fermeture jusqu'à l'arrivé sur le fin de course en fermeture (Fig 6). Atteinte la feuillure de fermeture presser P1 de nouveau, Il le moteur s'arrête et commence automatiquement un cycle d'ouverture (Fig 7). À l'arrivée sur le fin de course d'ouverture le moteur s'arrête et exécute automatiquement la fermeture (Fig 8), jusqu'à l'arrivée sur le fin de course en fermeture (Fig 9), à ce point l'autoapprentissage est terminé.

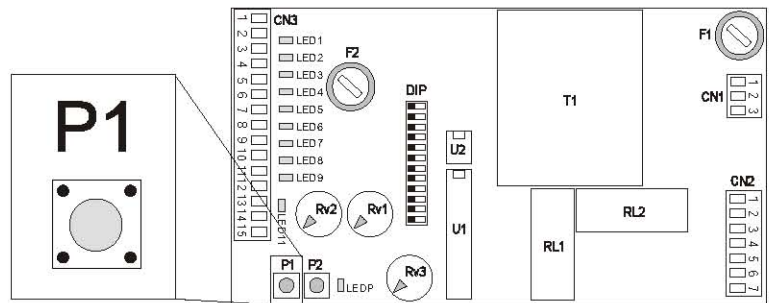


PHASE 3: Vérifier le correct apprentissage des temps avec une commande de start, s'il est nécessaire répéter la programmation de la phase 2.

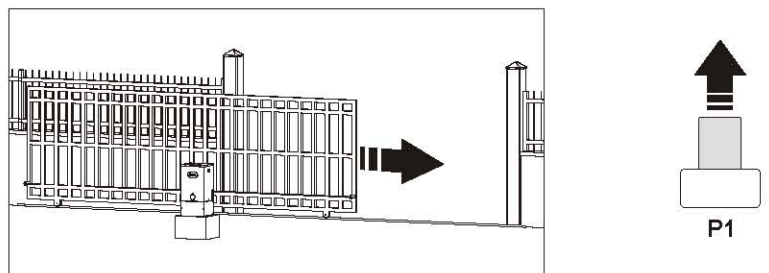
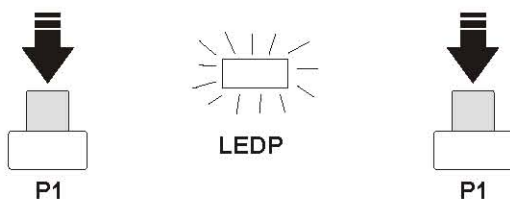
PHASE 4: En cas d'utilisation de motoréducteur sans dispositif mécanique /hydraulique pour la limitation de la couple moteur, il faut afficher le Trimmer Rv1 sur les valeurs que garantissent la sécurité anti-écrasement en respectant la lois en vigueur. Régler le temps de ralentissement (si activé) à l'aide du trimmer RV2.

AUTOAPPRENTISSAGE POUR PORTAILS COULISSANTS SANS FIN DE COURSE

- **Remarque1:** S'assurer que les fins de course ne sont pas pontés.
 - **Remarque2:** S'assurer que le STOP, la photocellule et l'entrée AUX, soient représentés correctement.
- Presser et tenir pressé P1 jusqu'au départ du moteur en fermeture. (le ledP s'allume pour avvertir le début de la programmation).

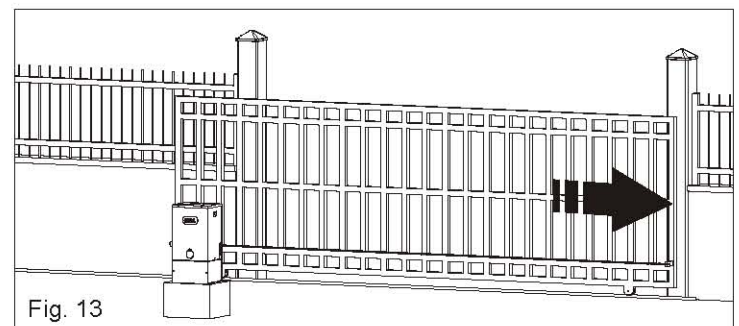
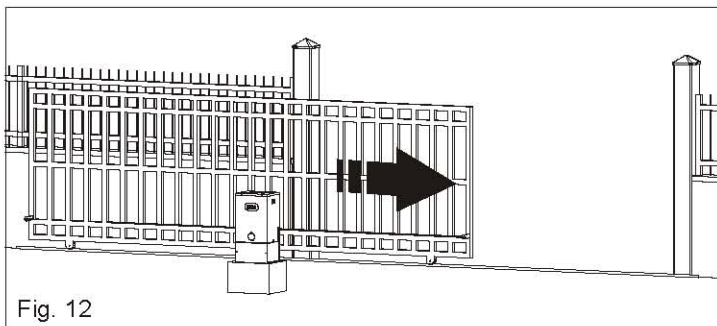
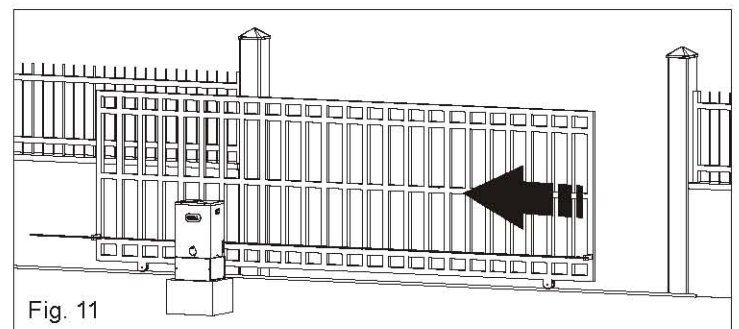
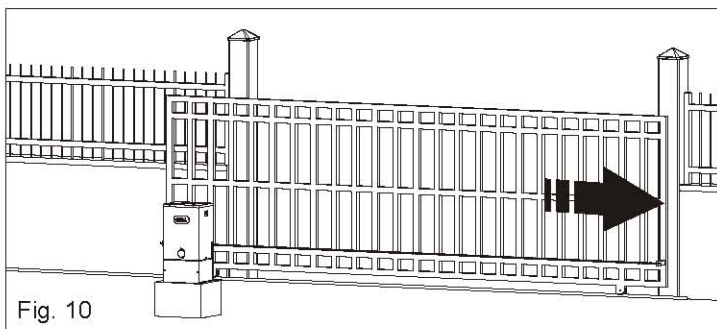


Relâcher P1



* Si le moteur au départ ne va pas en fermeture, enlever l'alimentation, déplacer le dip 12 et répéter du pas 2 toutes les opérations.

Le portail se ferme jusqu'à l'arrivée sur la battue en fermeture, (Fig 10). Quand il est arrivé sur la battue de fermeture presser P1 de nouveau, à ce point il commencera un cycle d'ouverture (Fig 11). A l'arrivée sur la battue en ouverture le moteur s'arrête, à ce point presser P1 de nouveau, le portail exécutera la fermeture (Fig. 12) jusqu'à l'arrivée sur la battue en fermeture (Fig 13) à ce point presser P1 de nouveau, à ce point l'autoapprentissage est terminé.



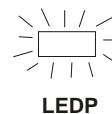
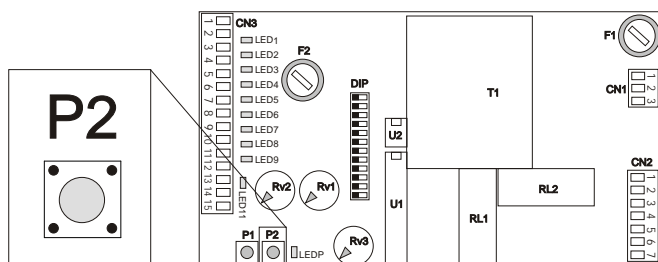
PHASE3: Vérifier le correcte apprentissage des temps avec une commande de start, s'il est nécessaire répéter la programmation à partir de la phase 2.

PHASE 4: En cas d'utilisation d'un motoréducteur sans dispositif mécanique/hydraulique pour la limitation de la couple moteur il faut régler le trimmer Rv1 sur des valeurs qui garantissent la sécurité anti -écrasement dans le respect des lois en vigueur. Régler le temps de ralentissement (si activé) à l'aide du trimmer RV2.

PROGRAMMATION DES EMETTEURS

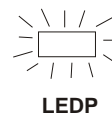
PROGRAMMATION D'UNE COMMANDE DE START SUR L'EMETTEUR

Appuyer sur P2 (PCode) le ledP s'allume.



LEDP

Choisir le bouton de l'émetteur auquel on veut associer le start et le presser. Le led exécutera deux clignotements longs pour confirmer la mémorisation du code et il restera allumé dans l'attente d'autres codes pendant 10 secondes, si aucun autre code est inséré, le led s'éteint.



LEDP

Si aucun code est mémorisé la led s'éteint automatiquement et il faut répéter la programmation.

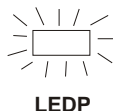
ATTENTION: Si un code est déjà mémorisé dans le moment dans lequel on le reprogramme, il sera effacé. Telle opération est signalée par 4 clignotements sur le ledP.

PROGRAMMATION D'UN START PIETON

1) presser P2, la ledP s'allume.

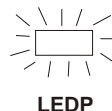
2) presser P1 (PTIME). LEDP commencera à clignoter rapidement

1)

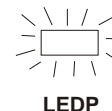


LEDP

2)



LEDP



LEDP

Choisir le bouton de l'émetteur auquel on veut associer le start piéton et le presser. La led exécutera deux clignotements longs pour confirmer la mémorisation du code et elle restera allumée dans l'attente d'autres codes pendant 10 secondes, si aucun autre code est inséré, la led s'éteint.

ATTENTION: Si un code est déjà mémorisé dans le moment dans lequel on le reprogramme, il sera effacé. Telle opération est signalée par 4 clignotements sur la ledP.

EFFACEMENT DE TOUS LES EMETTEURS RADIO

Presser et tenir pressé le poussoir Pcode, à ce point la ledP commencera une séquence de clignotements. Attendre que le ledP ne clignote plus et relâcher Pcode. À ce point la ledP clignotera 6 fois pour confirmer l'effacement.

FONCTIONS DU PALM:

Description

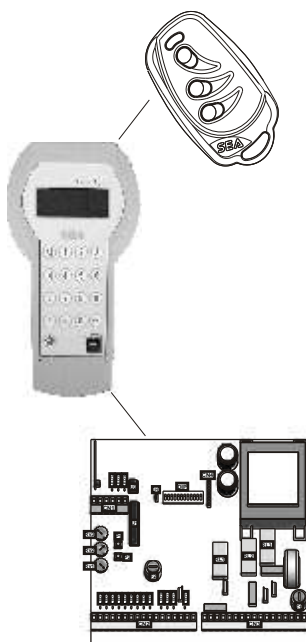
- Copie du code d'un émetteur.
- Programmation d'un nouveau code sur TX en radio fréquence (sans fils)
- Programmation code installation (permet d'assigner un code différent à chaque installation et d'ajouter des émetteurs sans devoir se rendre sur l'installation).
- Programmation code installateur avec password (permet d'empêcher l'adjonction des autres émetteurs à l'installation par des installateurs pas autorisés).
- Programmation séquentielle des émetteurs (permet d'insérer des blocs des émetteurs radio (100/200 la fois) pour rendre plus rapide les opérations de programmation).
- Modification ou effacement d'un code émetteur
- Programmation, copie ou effacement d'un module mémoire
- Interface PC à l'aide du RS232 ou Bluetooth

Logiciel pour Système Informatique

- Gestion utilisateurs détails: nom, surnom, adresse complète
- Insertion, modification ou effacement utilisateurs
- Gestion archives installation
- Imprimés

Gestion armoires GATE 1-GATE 2

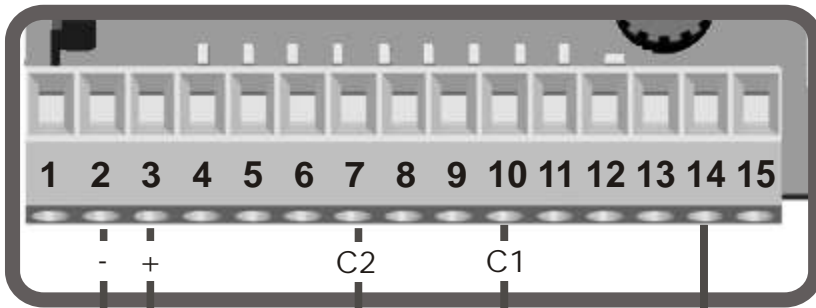
- Visualisation et modification des suivants paramètres:
 - Temps de travail
 - Temps retrad vantail
 - Temps ouverture piéton
 - Affichage N° cycles d'entretien
 - Sensibilité anti-écrasement SAFETY GATE
 - Activation Photostop
 - Activation refermeture sur photocellule
 - Répétition temps lampe de courtoisie
 - Désactivation Push over en ouverture





CONNEXION SPIRE MAGNETIQUES

CN3



CE SCHEMA INDIQUE COMMENT IL FAUT LIER DES EVENTUELLES SPIRES MAGNETIQUES.

Ce schéma est valide seulement comme exemple de connection.

3 = 24 V

2 = 0 V

EX. Liaison spires

Spire 1 (sécurité en sortie)

Schéma de liaison lecteur de la spire 1

7 = Contact Photocellule (n.c.)
14 = Commun Photocellule

Spire 2 (start)

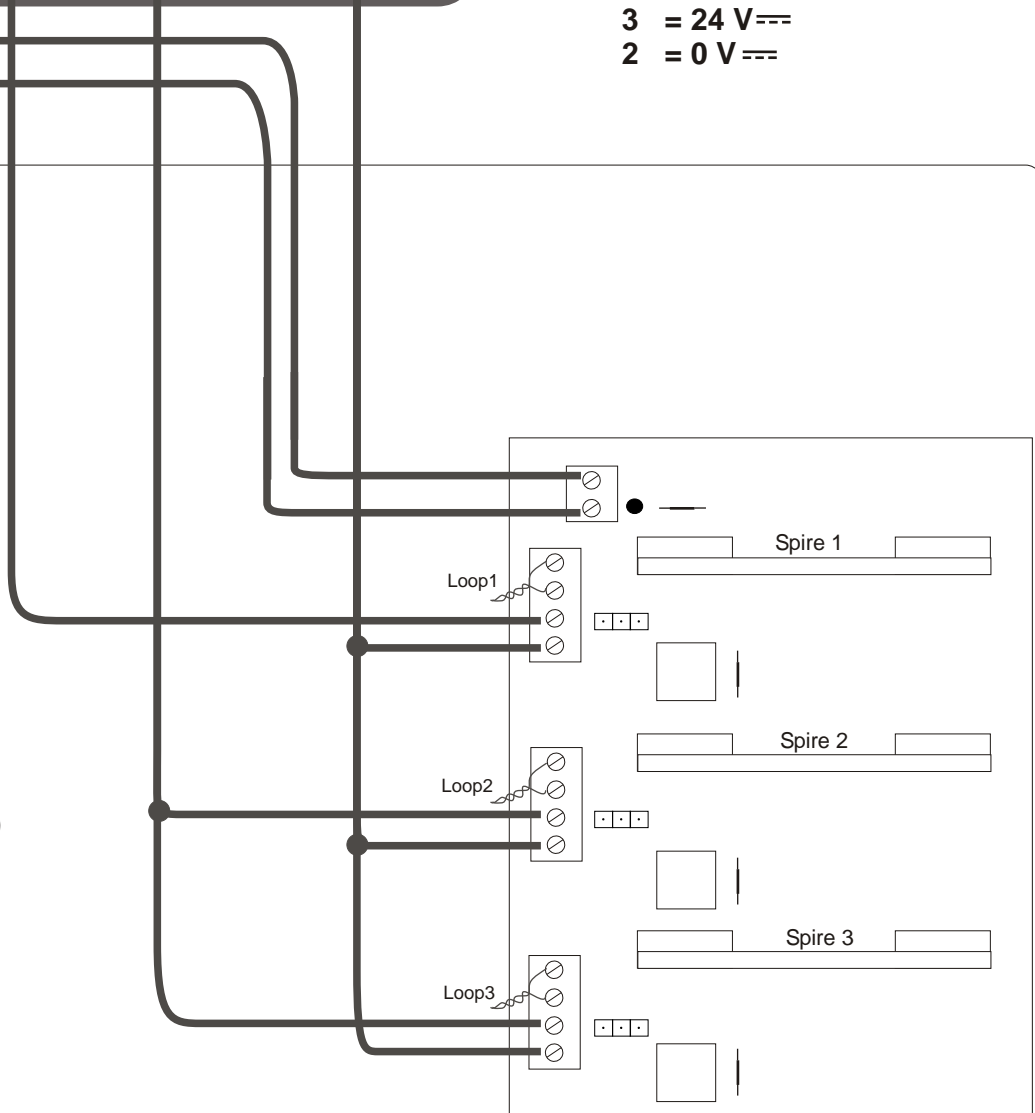
Schéma de liaison lecteur de la spire 2

10 = Contact start (n.o.)
14 = Commun

Spire 3 (start)

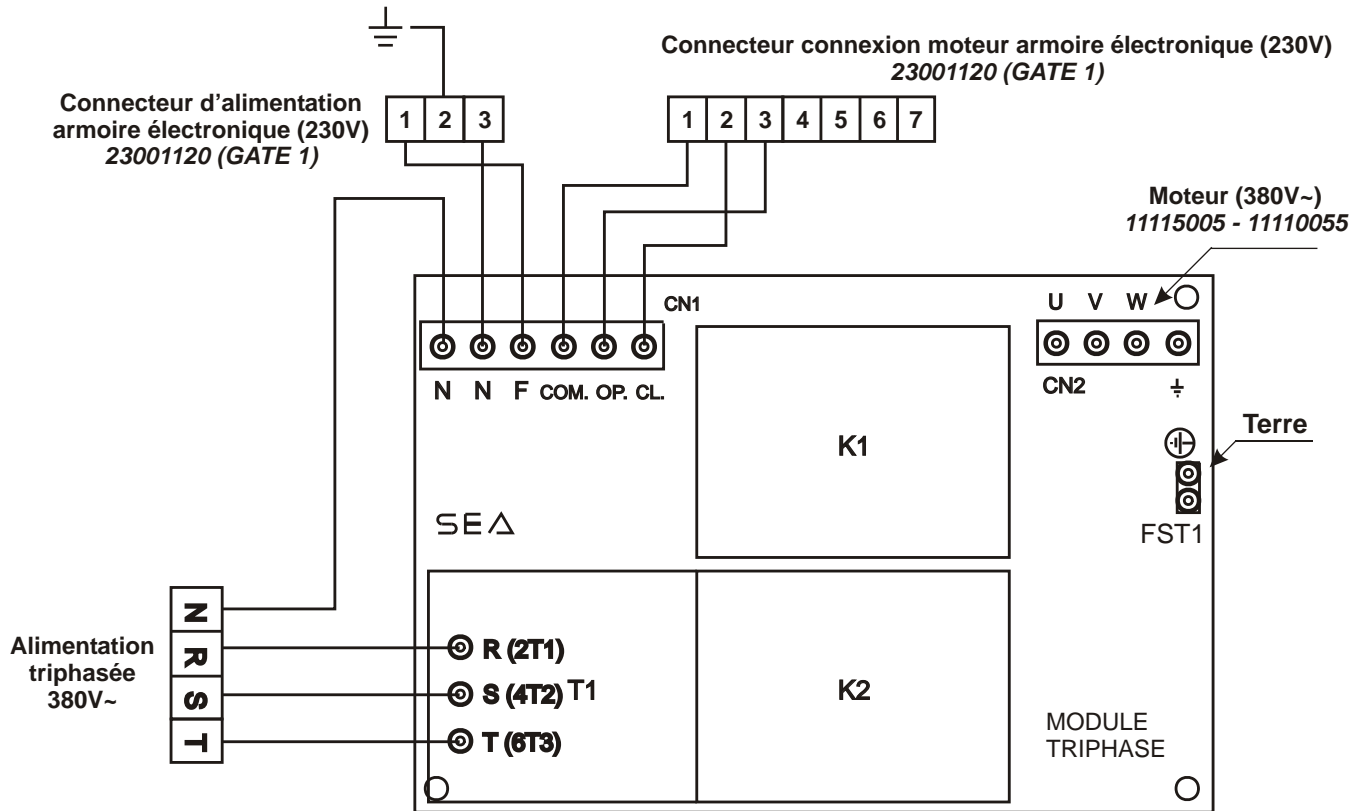
Schéma de liaison lecteur de la spire

10 = Contact start (n.o.)
14 = Commun





CONNEXIONS MODULE TRIPHASÉ



- K1-K2 = Contacteurs 230V~ 16A
- T1 = Interrupteur thermique (seuil de interv. 3,7A)
- CN1 = Connecteur alim. armoire électr. (220V)
- CN2 = Connecteur alimentation moteur (380V)
- FST1 = Borne de mise à terre

Note: la fonction du Ralentissement (Dip 10), Départ "lent" (Dip 9) et Serrage Vantail (Dip 11) doit être EXCLUE sur l'armoire électronique.

Le trimmer de réglage de la couple doit être positionné sur la valeur maximum (tourner dans le sens des aiguilles d'une montre).



RESOLUTION DES PROBLEMES

INSTRUCTIONS

S'assurer que les led des contacts n.c. sont allumés
S'assurer que tous les contacts n.c. sont pontés

Problème trouvé	Cause possible	Solutions
Le moteur ne répond pas à aucune impulsion de start	<p>A) Contact fermé pas ponté</p> <p>B) Récepteur ne fonctionne pas (LED 7 éteint)</p> <p>C) Fusible cassé</p> <p>D) Entrée Aux affichée comme n.o.</p>	<p>A) Vérifier que tous les n.c. sont pontés</p> <p>B) Vérifier la connexion Vérifier le fusible</p> <p>C) Remplacer le fusible</p> <p>D) Vérifier l'état des dip 3 et 4</p>
Le moteur est allumé mais le portail est arrêté	<p>A) Le moteur est déverrouillé</p> <p>B) Couple pas réglée ou Valve by pass pas réglée</p> <p>C) Il y a un obstacle sur le moteur ou un fin de course est occupé</p>	<p>A) Bloquer le moteur</p> <p>B) Régler la couple sur le trimmer Rv1 ou sur le moteur avec les valves by pass</p> <p>C) Enlever l'obstacle ou inverser la direction du moteur dip switch 12</p>
Le portail n'exécute pas la complète ouverture et/ou fermeture du vantail	<p>A) Les fins de course sont mal affichés</p> <p>B) Programmation erronée</p> <p>C) Le portail s'est arrêté sur un obstacle</p>	<p>A) Régler les fins de course</p> <p>B) Répéter la programmation</p> <p>C) Enlever l'obstacle</p>
Le portail s'ouvre mais ne se ferme pas	<p>A) Le contact de la photocellule est ouvert 7/2 pas pontés</p> <p>B) Le contact Aux est affiché comme n.c. et est ouvert</p>	<p>A) Contrôler le led ou le pontet</p> <p>B) Afficher le contact auxiliaire comme N.O. ou contrôler L'affichage des dip 3 et 4.</p>
Le portail ne se referme pas automatiquement	<p>A) La refermeture automatique n'est pas activée</p> <p>B) Le temps de pause est trop long</p>	<p>A) Activer le dip switch 6 sur ON</p> <p>B) Régler le temps de pause, Rv3</p>



INSTRUCTIONS ET GARANTIE

Page pour l'installateur et utilisateur

AVERTISSEMENT :

L'installation électrique et le choix de la logique de fonctionnement doivent respecter les normes en vigueur. Il faut prévoir dans tous les cas un interrupteur différentiel de 16A et souille 0,030A. Tenir séparés les câbles de puissance (moteurs, alimentation) et les câbles des accessoires (poussoirs, photocellules, radio etc.) Pour éviter des interférences il est conseillé de prévoir et d'utiliser deux gaines séparées.

Manipulation quelconque réalisée par gens différents des techniciens autorisés à l'installation, mise en fonction de la porte et entretien postérieur, déterminera le déclin de toute les responsabilités vers l'installateur en cas d'accident sur la porte automatique.

Pièces de rechange

Adresser les demandes des pièces de rechange à :

SEA S.r.l. Zona Industriale S.Atto Teramo Italie

Usage

L'armoire électronique 23001120 a été projetée pour être utilisée comme armoire de gestion exclusivement pour l'automatisation de portails coulissants, battants, portes de sections, garages, barrières.

Sécurité et compatibilité environnement

Ne pas disperser dans l'environnement le matériel d'emballage du produit et/ou des circuits.



CORRECT ECOULEMENT DU PRODUIT (déchets électriques et électroniques)

(Applicable dans les pays de l'union Européenne et en ceux-là avec système de récolte différenciée).

La marque reportée sur le produit ou sur sa documentation indique que le produit ne doit pas être écoulé avec autres ordures domestiques à la fin du cycle de vie. Pour éviter dommages éventuels au milieu ou à la santé causée par l'écoulement inopportun des ordures, l'utilisateur est prié de séparer ces produits d'autres types d'ordures et de les recycler de manière responsable pour favoriser le réemploi soutenable des ressources matérielles. Les utilisateurs domestiques sont invités à contacter le détaillant près de qui le produit a été acheté ou le bureau local prévôt pour tous les renseignements relatifs à la récolte différenciée et au recyclage pour ce type de produit.

STOCKAGE

TEMPERATURE DE STOCKAGE			
T _{min}	T _{Max}	Humidité _{min}	Humidité _{Max}
- 40°C	+ 85°C	5% pas condensante	90% pas condensante

Le déplacement du produit doit être effectué avec des moyens appropriés

MISE HORS SERVICE ET ENTRETIEN

Le démontage et/ou mise hors service et/ou entretien de l'armoire électronique 23001120 doit être exécuté seul et exclusivement par le personnel autorisé et expert.

Garantie

La garantie du module de l'armoire électronique 23001120 est de 24 mois à partir de la date imprimée sur le produit. L'armoire sera reconnue en garantie s'elle ne présente pas des dommages causés par l'usage impropre ou par n'importe quelle modification ou manumission. La garantie est valide seulement pour l'acheteur original

N.B. Le constructeur ne peut pas être considéré responsable des dommages éventuels à cause des usages impropres, erronés et irraisonnables.

SEA se réserve le droit d'effectuer (si nécessaire) des modifications ou variations aux propres produits et/ou au présent manuel sans aucune obligation de préavis.





Page pour l'installateur et utilisateur

PREDISPOSITION

Lire attentivement le manuel d'installation car il fournit des indications importantes concernant la sécurité, l'installation, l'utilisation et l'entretien.

L'installation, l'entretien, la réparation, les contrôles et la mise hors service éventuelle du produit doit être exécuté exclusivement par personnel qualifié.

Il est très important pour la sécurité des personnes d'exécuter attentivement tous les avertissements et les instructions présentes dans ce manuel. Une installation erronée ou l'usage erroné du produit peut causer des graves dommages aux personnes.

La longueur max. des câbles d'alimentation entre l'armoire et les moteurs ne doit pas être supérieure à 10m, utiliser des câbles avec section 2,5 mm².

Utiliser des branchements avec des câbles en isolement double (câbles avec gaine) jusque aux environs immédiats des bornes spécialement pour le câble d'alimentation (230V~).

L'appareil n'est pas destiné à être utilisé par personnes (enfants compris) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou avec manque d'expérience ou de connaissance, à moins qu'elles aient pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions concernant l'usage de l'appareil. Les enfants doivent être surveillés pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.

Prévoir sur le réseau d'alimentation de l'automatisation un dispositif qu'assure la déconnexion complète omnipolaire du réseau, avec une distance d'ouverture des contacts en chaque pôle d'au moins 3 mm. Ces dispositifs de disconnexion doivent être prévus dans le réseau d'alimentation conformément aux règles d'installation et ils doivent être réuni directement aux bornes d'alimentation.

Il est nécessaire de tenir éloignés de manière adéquate (au moins 2.5 mm en l'air) les conducteurs en basse tension (230V~) des conducteurs en très basse tension de sécurité (SELV) ou utiliser une gaine proportionnée qui fournit un isolement supplémentaire avec une épaisseur d'au moins 1 mm.

Faire attention en phase d'installation à ce que les câbles d'alimentation et d'interconnexion ne puissent pas entrer en contact avec des bouts pointus ou tranchants.

Écouler les matériels d'emballage (plastique) carton, polystyrène, etc., en respectant les lois en vigueur. Ne pas laisser sachets de nylon et polystyrène à la portée des enfants.

Conserver les instructions en les joignant au dossier technique pour consultations futures.

Ce produit a été projeté et construit exclusivement pour le but indiqué dans cette documentation. Les utilisations non indiquées dans cette documentation pourraient être source de dommages au produit et source de danger.

SEA décline toute responsabilité derivant de l'usage impropre ou différent de ce pour lequel il est destiné et indiqué dans la documentation présente.

Ne pas installer le produit en atmosphère explosive.

SEA décline toute responsabilité de l'inobservance de la bonne technique dans la construction des fermeture (portes, portails, ecc.) ainsi que des déformations qui pourraient se vérifier pendant l'usage.

Enlever l'alimentation électrique avant n'importe quelle l'intervention sur l'installation. Déconnecter aussi les éventuelles batteries tampon si présentes.

Vérifier si l'installation de terre est réalisée correctement: connecter toutes les pièces métalliques de la fermeture (portes, portails, etc.) et tous les composants de l'installation pourvus de borne de terre.

Appliquer tous les dispositifs de sécurité (photocellules, tranches sensibles, etc.) nécessaires à la protection de la zone de dangers d'écrasement, acheminement, coupes.

SEA décline toute responsabilité aux buts de la sécurité et du bon fonctionnement de l'automatisation si employés des composants d'autres producteurs.

Utiliser exclusivement pièces originales pour n'importe quel entretien ou réparation.

Ne pas exécuter de modifications aux composants de l'automatisation sans autorisation expresse de SEA.

Informar l'utilisateur de l'installation en ce qui concerne les systèmes de contrôle appliqués et l'exécution de l'ouverture manuelle en cas d'urgence.

Tout ce que n'est pas expressement prévu dans ces instructions n'est pas permis.



CONDIZIONI DI VENDITA

EFFICACIA DELLE PRESENTI CONDIZIONI GENERALI DI VENDITA: Le presenti condizioni generali di vendita si applicano a tutti gli ordini indirizzati a SEA s.r.l. Tutte le vendite fatte da SEA ai clienti sono regolate secondo le presenti condizioni di vendita che costituiscono parte integrante del contratto di vendita ed annullano ogni clausola contraria o pattuizioni particolari presenti nell'ordine o in altro documento proveniente dall'acquirente (cliente)

AVVERTENZE GENERALI Gli impianti di automazioni porte e cancelli vanno realizzati esclusivamente con componenti SEA, salvo accordi specifici. L'inosservanza delle norme di sicurezza vigenti (Norm. EUROPEE EN 12453 - EN 12445 e altro) e di buona tecnica esclude la SEA da ogni responsabilità. La SEA non risponde del mancato rispetto della corretta e sicura installazione secondo le norme.

1) PROPOSTA D'ORDINE La proposta d'ordine si intenderà accettata solo dopo la sua approvazione da parte della SEA. Conseguenza della sua sottoscrizione, l'acquirente sarà vincolato alla stipula di un contratto d'acquisto, secondo quanto contenuto nella stessa proposta d'ordine e nelle presenti condizioni di vendita. Viceversa, la mancata comunicazione all'acquirente dell'approvazione della proposta d'ordine, non comporta la sua automatica accettazione da parte della SEA

2) VALIDITÀ OFFERTA Le offerte proposte dalla SEA o dalla sua struttura commerciale periferica, avranno una validità di 30 giorni solari, salvo diversa comunicazione in merito.

3) PREZZI I prezzi della proposta d'ordine sono quelli del listino in vigore alla data della redazione della stessa. Gli sconti applicati dalla struttura commerciale periferica della SEA si intenderanno validi solo dopo la loro accettazione da parte della SEA. I prezzi si intendono per merce resa franco ns. stabilimento in Teramo, esclusi IVA ed imballaggi speciali. La SEA si riserva il diritto di modificare in qualsiasi momento il listino, dando opportuno preavviso alla rete di vendita. Le condizioni speciali riservate agli acquisti con formula agevolata Qx, Qx1, Qx2, Qx3 sono riservate ai distributori ufficiali dietro accettazione scritta da parte della direzione SEA.

4) PAGAMENTI Le forme di pagamento ammesse sono quelle comunicate o accettate di volta in volta dalla SEA. Il tasso di interesse sul ritardo da pagamento è del 1,5% mensile e comunque non oltre il tasso massimo legalmente consentito.

5) CONSEGNA La consegna avverrà indicativamente ma non tassativamente entro 30 giorni lavorativi dalla data di ricezione dell'ordine, salvo diverse comunicazioni in merito. Il trasporto degli articoli venduti sarà effettuato a spese ed a rischio dell'acquirente. La SEA si libera dall'obbligo della consegna rimettendo la merce al vettore, sia esso scelto dalla SEA oppure dall'acquirente. Eventuali smarrimenti e/o danneggiamenti della merce dovuti al trasporto, sono a carico dell'acquirente.

6) RECLAMI Eventuali reclami e/o contestazioni dovranno pervenire alla SEA entro 8 giorni solari dalla ricezione della merce, supportati da idonei documenti provanti la loro veridicità.

7) FORNITURA L'ordine in oggetto viene assunto da SEA senza alcun impegno e subordinatamente alle possibilità di approvvigionamento delle materie prime occorrenti alla produzione; eventuali mancate esecuzioni totali o parziali non possono dar luogo a reclami e riserve per danni. La fornitura SEA è strettamente limitata alla sola merce di sua produzione, esclusi il montaggio, l'installazione ed il collaudo. La SEA declina pertanto ogni responsabilità per danni che dovessero derivare, anche a terzi, dall'inosservanza delle norme di sicurezza e della buona regola d'arte nelle fasi dell'installazione e dell'impiego dei prodotti venduti.

8) GARANZIA La garanzia minima è di 12 mesi e può essere estesa, come di seguito, in caso di riconsegna del certificato di garanzia.

SILVER: Le parti meccaniche degli operatori rientranti in tale categoria sono garantite per 24 mesi dalla data di fabbricazione riportata sull'operatore.

GOLD: Le parti meccaniche degli operatori rientranti in tale categoria sono garantite per 36 mesi dalla data di fabbricazione riportata sull'operatore.

PLATINUM: Le parti meccaniche degli operatori rientranti in tale categoria sono garantite per 36 mesi dalla data di fabbricazione riportata sull'operatore. La garanzia di base (36 mesi) sarà estesa per ulteriori 24 mesi (fino ad un totale di 60 mesi) qualora venga acquistato il certificato di garanzie che dovrà essere compilato e rispedito alla SEA s.r.l. entro 60 giorni dall'acquisto. L'elettronica e le centrali di comando sono garantite per 24 mesi dalla data di fabbricazione. Nell'eventualità di difettosità del prodotto, la SEA si impegna alla sua sostituzione gratuita oppure alla sua riparazione, previa restituzione al proprio centro di riparazione. La definizione di stato di garanzia è ad insindacabile giudizio della SEA. I pezzi sostitutivi restano di proprietà della SEA. In modo vincolante, il materiale dell'acquirente ritenuto in garanzia deve essere spedito al centro di riparazione della SEA in porto franco e sarà rispedito dalla SEA in porto assegnato. La garanzia non si estende alla manodopera eventualmente accorsa. I difetti riconosciuti non produrranno alcuna responsabilità e/o richiesta di danni, di qualsiasi natura essi siano, da parte dell'acquirente nei riguardi della SEA. La garanzia non è in ogni caso riconosciuta qualora sia stata apportata alla merce qualsivoglia modifica, oppure vi sia stato un uso improprio, oppure si sia in presenza di una qualsivoglia sua manomissione o di un montaggio non corretto, oppure se sia stata rimossa l'etichetta apposta dal produttore comprensiva del marchio SEA registrato n° 804888. La garanzia non è inoltre valida nel caso la merce SEA sia stata in parte o in toto accoppiata a componenti meccanici e/o elettronici non originali, ed in particolare in assenza di una specifica autorizzazione in merito, ed inoltre nel caso in cui l'acquirente non sia in regola con i pagamenti. La garanzia non comprende danni derivati dal trasporto, materiale di consumo, avarie dovute al mancato rispetto delle specifiche prestazionali dei prodotti indicate nel listino. Non è riconosciuto alcun indennizzo durante il tempo di riparazione e/o sostituzione della merce in garanzia. La SEA declina ogni responsabilità per danni a cose o persone derivanti dall'inosservanza delle norme di sicurezza e della non conforme installazione o dall'impiego errato dei prodotti venduti. La riparazione dei prodotti in garanzia e fuori garanzia è subordinata al rispetto delle procedure comunicate da SEA.

9) RISERVATO DOMINIO Sulla merce venduta è valida la clausola del riservato dominio, della quale la SEA deciderà autonomamente se avvalersi o meno, in virtù della quale l'acquirente acquisisce la proprietà della merce, solo dopo che il suo pagamento sia stato completamente effettuato.

10) FORO COMPETENTE Per qualsiasi controversia avente per oggetto l'applicazione di questo contratto, viene eletto competente il Foro di Teramo. La lingua valida nell'interpretazione di cataloghi, manuali di installazione, condizioni di vendita o altro è quella italiana. La SEA si riserva la facoltà di apportare modifiche tecniche atte a migliorare i propri prodotti, presenti o meno in questo Listino, in qualsiasi momento senza preavviso. La SEA declina ogni responsabilità derivante da possibili inesattezze contenute nel presente listino, derivanti da errori di stampa e/o trascrizione. Il presente Listino annulla e sostituisce quelli precedenti. L'acquirente ai sensi della legge 196/2003 (codice privacy) acconsente all'inserimento dei propri dati personali derivanti dal presente contratto negli archivi informatici e cartacei della SEA s.r.l. al loro trattamento per motivi commerciali ed amministrativi.

Diritti di proprietà industriale: il cliente, con l'acquisto, accetta le presenti condizioni di vendita e riconosce in capo a SEA la titolarità esclusiva del marchio internazionale SEA registrato n. 804888 apposto sulle etichette dei prodotti e/o sui manuali e/o su ogni altra documentazione, e si impegna ad utilizzare il medesimo nella propria attività di rivendita e/o installazione secondo modalità che non ne riducano in alcun modo i diritti, a non rimuovere, sostituire o alterare marchi o altri segni distintivi di qualsiasi genere apposti ai prodotti.

E' vietata ogni forma di riproduzione o utilizzo del marchio SEA e di ogni altro segno distintivo presente sui prodotti, salvo autorizzazione scritta di SEA srl.

Agli effetti dell'articolo 1341 del C.C. si approvano specificatamente per iscritto le clausole di cui ai numeri:

4) PAGAMENTI - 8) GARANZIA - 10) FORO COMPETENTE



TERMS OF SALE

EFFICACY OF THE FOLLOWING TERMS OF SALE: the following general terms of sale shall be applied to all orders sent to SEA srl. All sales made by SEA to all costumers are made under the prescription of this terms of sales which are integral part of sale contract and cancel and substitute all apposed clauses or specific negotiations present in order document received from the buyer.

GENERAL NOTICE The systems must be assembled exclusively with SEA components, unless specific agreements apply. Non-compliance with the applicable safety standards (European Standards EM12453 – EM 12445) and with good installation practice releases SEA from any responsibilities. SEA shall not be held responsible for any failure to execute a correct and safe installation under the above mentioned standards.

1) PROPOSED ORDER The proposed order shall be accepted only prior SEA approval of it. By signing the proposed order, the Buyer shall be bound to enter a purchase agreement, according to the specifications stated in the proposed order.

On the other hand, failure to notify the Buyer of said approval must not be construed as automatic acceptance on the part of SEA.

2) PERIOD OF THE OFFER The offer proposed by SEA or by its branch sales department shall be valid for 30 solar days, unless otherwise notified.

3) PRICING The prices in the proposed order are quoted from the Price List which is valid on the date the order was issued. The discounts granted by the branch sales department of SEA shall apply only prior to acceptance on the part of SEA. The prices are for merchandise delivered ex-works from the SEA establishment in Teramo, not including VAT and special packaging. SEA reserves the right to change at any time this price list, providing timely notice to the sales network. The special sales conditions with extra discount on quantity basis (Qx, Qx1, Qx2, Qx3 formula) is reserved to official distributors under SEA management written agreement.

4) PAYMENTS The accepted forms of payment are each time notified or approved by SEA. The interest rate on delay in payment shall be 1.5% every month but anyway shall not be higher than the max. interest rate legally permitted.

5) DELIVERY Delivery shall take place, approximately and not peremptorily, within 30 working days from the date of receipt of the order, unless otherwise notified. Transport of the goods sold shall be at Buyer's cost and risk. SEA shall not bear the costs of delivery giving the goods to the carrier, as chosen either by SEA or by the Buyer. Any loss and/or damage of the goods during transport, are at Buyer's cost.

6) COMPLAINTS Any complaints and/or claims shall be sent to SEA within 8 solar days from receipt of the goods, proved by adequate supporting documents as to their truthfulness.

7) SUPPLY The concerning order will be accepted by SEA without any engagement and subordinately to the possibility to get it's supplies of raw material which is necessary for the production; Eventual completely or partially unsuccessful executions cannot be reason for complains or reservations for damage. SEA supply is strictly limited to the goods of its manufacturing, not including assembly, installation and testing. SEA, therefore, disclaims any responsibility for damage deriving, also to third parties, from non-compliance of safety standards and good practice during installation and use of the purchased products.

8) WARRANTY The standard warranty period is 12 months. This warranty time can be extended by means of expedition of the warranty coupon as follows:

SILVER: The mechanical components of the operators belonging to this line are guaranteed for 24 months from the date of manufacturing written on the operator.

GOLD: The mechanical components of the operators belonging to this line are guaranteed for 36 months from the date of manufacturing written on the operator.

PLATINUM: The mechanical components of the operators belonging to this line are guaranteed for 36 months from the date of manufacturing written on the operator. The base warranty (36 months) will be extended for further 24 months (up to a total of 60 months) when it is acquired the certificate of warranty which will be filled in and sent to SEA s.r.l. The electronic devices and the systems of command are guaranteed for 24 months from the date of manufacturing. In case of defective product, SEA undertakes to replace free of charge or to repair the goods provided that they are returned to SEA repair centre. The definition of warranty status is by unquestionable assessment of SEA. The replaced parts shall remain propriety of SEA. Binding upon the parties, the material held in warranty by the Buyer, must be sent back to SEA repair centre with fees prepaid, and shall be dispatched by SEA with carriage forward. The warranty shall not cover any required labour activities.

The recognized defects, whatever their nature, shall not produce any responsibility and/or damage claim on the part of the Buyer against SEA. The guarantee is in no case recognized if changes are made to the goods, or in the case of improper use, or in the case of tampering or improper assembly. Furthermore, the warranty shall not apply if SEA products are partly or completely coupled with non-original mechanical and/or electronic components, and in particular, without a specific relevant authorization, and if the Buyer is not making regular payments. The warranty shall not cover damage caused by transport, expendable material, faults due to non-conformity with performance specifications of the products shown in the price list. No indemnification is granted during repairing and/or replacing of the goods in warranty. SEA disclaims any responsibility for damage to objects and persons deriving from non-compliance with safety standards, installation instructions or use of sold goods.

9) RESERVED DOMAIN A clause of reserved domain applies to the sold goods; SEA shall decide autonomously whether to make use of it or not, whereby the Buyer purchases propriety of the goods only after full payment of the latter.

10) COMPETENT COURT OF LAW In case of disputes arising from the application of the agreement, the competent court of law is the tribunal of Teramo. SEA reserves the faculty to make technical changes to improve its own products, which are not in this price list at any moment and without notice. SEA declines any responsibility due to possible mistakes contained inside the present price list caused by printing and/or copying. The present price list cancels and substitutes the previous ones. The Buyer, according to the law No. 196/2003 (privacy code) consents to put his personal data, deriving from the present contract, in SEA archives and electronic files, and he also gives his consent to their treatment for commercial and administrative purposes. Industrial ownership rights: once the Buyer has recognized that SEA has the exclusive legal ownership of the registered SEA brand, he will commit himself to use it in a way which does not reduce the value of these rights, he won't also remove, replace or modify brands or any other particularity from the products. Any kind of replication or use of SEA brand is forbidden as well as of any particularity on the products, unless preventive and expressed authorization by SEA.

In accomplishment with art. 1341 of the Italian Civil Law it will be approved expressly clauses under numbers:

4) PAYMENTS - 8) GUARANTEE - 10) COMPETENT COURT OF LOW



Dichiarazione di conformità
Declaration of Conformity

La SEA s.r.l. dichiara sotto la propria responsabilità e, se applicabile, del suo rappresentante autorizzato che il prodotto:

SEA srl declares under its proper responsibility and, if applicable, under the responsibility of its authorised representative that the product:

Descrizione / Description	Modello / Model	Marca / Trademark
Centrale di controllo Gate1 <i>Gate 1 Control Unit</i>	23001120 <i>23001120</i>	SEA <i>SEA</i>

è conforme a tutte le norme tecniche relative al prodotto entro il campo di applicabilità delle Direttive Comunitarie 2006/95/CE, 2004/108/CE e 99/5/CEE:

satisfies all the technical regulations applicable to the product within the scope of Council Directives 2006/95/CE, 2004/108/CE and 99/5/CEE:

EN 61000-6-3 (2007)

EN 61000-6-2 (2005)

EN 60335-1 (2002) + A1 (2004) + A2 (2006) + A11 (2004) + A12 (2006)

EN 50366 (2003) + A1 (2006)

COSTRUTTORE o RAPPRESENTANTE AUTORIZZATO:
MANUFACTURER or AUTHORISED REPRESENTATIVE:

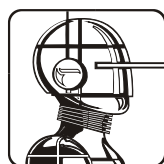
SEAS.r.l.
DIREZIONE E STABILIMENTO:
Zona industriale 64020 S.ATTO Teramo - (ITALY)
Tel. 0861 588341 r.a. Fax 0861 588344
[Http://www.seateam.com](http://www.seateam.com)

I test sul prodotto sono stati effettuati in configurazione standard e in riferimento alle norme specifiche per la sua classe d'utilizzo.

The products have been tested in standard configuration and with reference to the special norms concerning the classe of use.

(Luogo, data di emissione)
(Place, date of issue)
07/01/2009

L'Amministratore
The Administrator
Ernio Di Saverio

SEA[®]

Sistemi Elettronici
di Apertura Porte e Cancelli
International registered trademark n. 804888



SEA S.r.l.
Zona industriale 64020 S.ATTO Teramo - (ITALY)
Tel. 0861 588341 r.a. Fax 0861 588344

www.seateam.com

seacom@seateam.com